

TENDANCES SOCIALES



CANADIENNES

N^o 11-008
AU CATALOGUE

SOYEZ
BÉNÉVOLE

ARTICLES DE FOND

Bénévoles pour la vie

Tel travail, telle vie

*Les heures de travail
des agriculteurs*

*Composition des
ménages chez
les immigrants*

ÉTÉ 2001 N^o 61
11^s AU CANADA



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

POUR PARTIR DU BON PIED : *Le Quotidien* DE CANADA STATISTIQUE

Dès 8 h 30, du lundi au vendredi, les utilisateurs d'Internet peuvent consulter les principales données socioéconomiques de la journée en accédant aux *Nouvelles du Quotidien* sur le site Web de Statistique Canada à www.statcan.ca. Le service est gratuit.

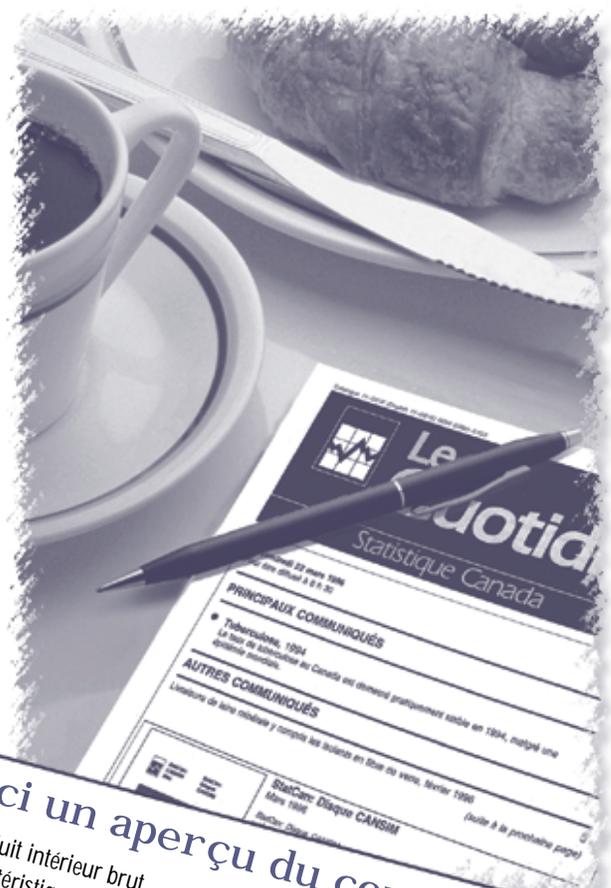
Le Quotidien permet un survol rapide des plus récentes données et analyses officielles que diffuse Statistique Canada. Des indicateurs économiques clés tels que les taux d'emploi et les indices des prix à la consommation, auxquels s'ajoute l'éventail des données sur l'activité commerciale, font du *Quotidien* le choix idéal pour les gens d'affaires qui souhaitent être informés des faits saillants de l'économie... dès qu'ils surviennent. C'est aussi la source par excellence de résumés succincts sur l'état de l'économie et de la société canadienne en général.

Voyez pour quoi,
partout au pays, les
journalistes lisent
Le Quotidien chaque
jour ouvrable

Depuis longtemps, les médias puisent dans *Le Quotidien* l'information qui alimente un bon nombre de reportages que les Canadiens lisent ou entendent régulièrement. Désormais, vous aussi pouvez y accéder rapidement et en temps utile. *Le Quotidien* vous informera de l'heure et de la parution des principaux communiqués de Statistique Canada et de l'arrivée de nos plus récents produits et services.

Pour partir du bon pied, ne tardez pas!
Visitez notre site Web :

<http://www.statcan.ca>



Voici un aperçu du contenu :

- produit intérieur brut
- caractéristiques du revenu
- renseignements sur les ménages
- statistiques sur la population
- ventes de véhicules automobiles
- prix du carburant
- commerce international
- données sur l'agriculture
- taux d'emploi
- indices des prix à la consommation
- opérations internationales en valeurs mobilières
- données de recensement
- investissements
- commerce de gros et de détail
- comptes nationaux et balance des paiements
- livraisons manufacturières
- statistiques des voyages
- construction
- fabrication
- ... et plus



TSC

Rédactrice en chef
SUSAN CROMPTON

Rédacteurs
WARREN CLARK
ANNA KEMENY
FRANCES KREMARK
CARA WILLIAMS

Assistante à la recherche
BARBARA TOWNSEND-BATTEN

Gestionnaire de la production
MONIQUE HICKEY

Coordonnatrice de la production
SHIRLEY LI

Marketing/Diffusion
ALEX SOLIS

Révisure en chef de la version française
ANNIE LEBEAU

Direction artistique et impression
DIVISION DE LA DIFFUSION STATISTIQUE CANADA

Conception graphique
GRIFFE DESIGN INC.

Couverture
LASHA MUTUAL

Comité de revue
M. BOYD, E. BOYKO, J. HAGEY, I. MACREDIE,
G. MONTIGNY, D. NORRIS, M.J. SHERIDAN, P. WHITE

Remerciements
R. BOLLMAN, B. HOULE, M. JUTUS, L. KEMP

Tendances sociales canadiennes (n° 11-008-XPF au catalogue; also available in English, Catalogue no. 11-008-XPE) est publiée trimestriellement en version imprimée standard. Un numéro coûte 11 \$CAN et un abonnement d'un an coûte 36 \$CAN (PLUS taxes en vigueur au Canada ou frais de port à l'extérieur du Canada). Étudiants : 30 % de rabais. Veuillez commander par la poste, en écrivant à Statistique Canada, Division de la diffusion, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6; par téléphone, en composant le (613) 951-7277 ou le 1 800 700-1033; par télécopieur, en composant le (613) 951-1584 ou le 1 800 889-9734; ou par Internet, en vous rendant à order@statcan.ca. Lorsque vous signalez un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresse. On peut aussi se procurer les produits de Statistique Canada auprès des agents autorisés, dans les librairies et dans les bureaux régionaux de Statistique Canada. On peut aussi se procurer ce produit sur Internet (n° 11-008-XIF au catalogue). Un numéro coûte 8 \$CAN et un abonnement d'un an, 27 \$CAN (PLUS taxes en vigueur au Canada). Pour obtenir un numéro de ce produit ou s'y abonner, les utilisateurs sont priés de se rendre à http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/feepub_f.cgi. Toute correspondance peut être adressée à la Rédactrice en chef, **Tendances sociales canadiennes**, immeuble Jean-Talon, 7^e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. **Télécopieur** : (613) 951-0387. **Internet (courrier électronique)** : cstsc@statcan.ca. La revue **Tendances sociales canadiennes** ne pourra être tenue responsable de la perte de documents non réclamés. Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2001. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.

Publication inscrite dans le **Canadian Magazine Index**, **Public Affairs Information Service Inc.** et accessible en permanence dans la **Canadian Business and Current Affairs Database**.

ISSN 0831-5701
(Version imprimée)

ISSN 1481-1642
(Version électronique)

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

ARTICLES DE FOND

Les modèles de bénévolat durant le cycle de vie 2
par L. Kevin Selbee et Paul B. Reed

Aimer son travail : une stratégie efficace pour équilibrer la vie professionnelle et la vie privée? 9
par Judith A. Frederick et Janet E. Fast

De l'aube au crépuscule : régimes de travail des couples d'exploitants agricoles 14
par Cynthia Silver

L'évolution de la situation des immigrants dans la famille au Canada 19
par Derrick Thomas

Au fil de l'actualité 8

Indicateurs sociaux 27

Carnet du personnel enseignant : « Les modèles de bénévolat durant le cycle de vie » 28

Illustratrice de la page couverture

Lasha Mutual, illustratrice indépendante, est titulaire d'un baccalauréat du programme des beaux-arts de l'Université Queen's. On compte parmi sa clientèle le *Ottawa Citizen*, le *Ottawa City Magazine*, le *National* et le *Edmonton Journal*. Pour obtenir plus de renseignements sur son travail, visitez le site Web de Lasha à l'adresse suivante : www.insites.ca/lmi/.

Les modèles de bénévolat durant le cycle de vie

par L. Kevin Selbee et Paul B. Reed

Le présent article est une adaptation du compte rendu *Les modèles de bénévolat durant le cycle de vie*, qui fait partie de la série de comptes rendus du projet Base de connaissances pour le secteur sans but lucratif de Statistique Canada.

Un adolescent travaillant après l'école dans une boutique de cadeaux d'un hôpital, un parent jouant le rôle d'entraîneur de l'équipe de soccer de son enfant, une personne âgée siégeant au conseil d'administration d'un organisme de services sociaux — voilà quelques-unes des facettes du bénévolat canadien d'aujourd'hui.

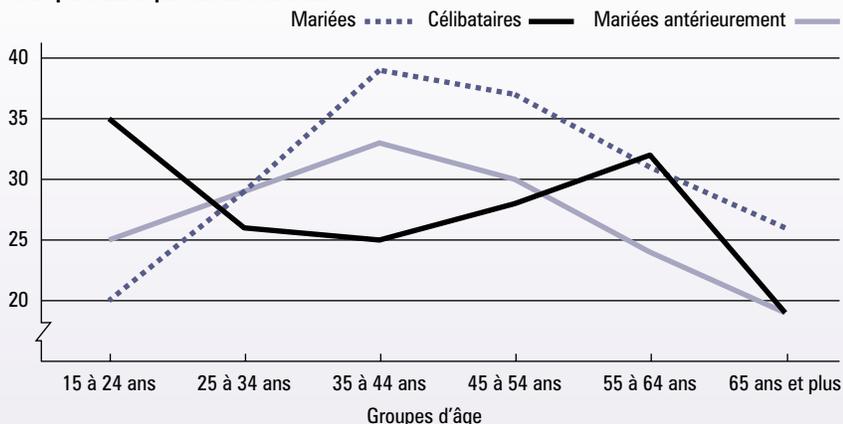
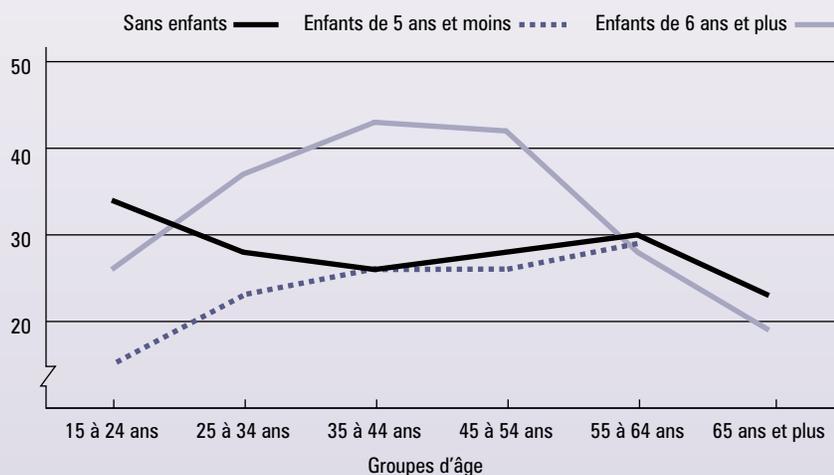
Au Canada, un nombre important d'adultes consacrent temps et efforts au travail bénévole.

Les formes de bénévolat varient selon des modèles ordonnés à mesure que les gens traversent les différentes étapes de leur vie. Généralement, le bénévolat commence pendant l'adolescence, se poursuit durant les premières années de l'âge adulte, atteint son point culminant vers la fin de la quarantaine et dans la cinquantaine et diminue ensuite. Toutefois, dans l'ensemble, les taux spécifiques selon l'âge cachent des différences importantes, qui se manifestent au rythme des événements de la vie, comme se marier, avoir des enfants et travailler. À l'aide de données tirées de l'Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation (ENDBP), nous analysons dans le présent article la façon dont les différentes combinaisons de facteurs sociaux contribuent à augmenter ou à diminuer la probabilité qu'une personne fasse du bénévolat aux différentes étapes de sa vie, et nous examinons également la relation entre la connectivité sociale et le bénévolat.

Le mariage et les enfants ont une incidence déterminante sur le bénévolat

La formation et la dissolution d'unions entre partenaires sont des



% de personnes qui font du bénévolat

... ainsi que les personnes ayant des enfants de 6 ans et plus au sein du ménage


Source : Statistique Canada, Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation.

événements importants du cycle de vie et ont une incidence sur les choix futurs des personnes. En général, les personnes mariées ont tendance à faire plus de bénévolat que les personnes célibataires ou les personnes qui ont été mariées antérieurement. Les seules exceptions à cette règle se produisent chez les personnes appartenant au groupe des 15 à 24 ans, où les personnes célibataires sont plus susceptibles de faire du bénévolat que les personnes mariées (35 % comparativement à 20 % en 1997) et au

groupe des 25 à 34 ans, où toutes les personnes présentent le même taux de bénévolat, peu importe leur état matrimonial. Les personnes mariées ou qui ont été mariées antérieurement sont celles qui font le plus de bénévolat entre 35 et 44 ans, alors que les personnes célibataires de ce groupe d'âge ont tendance à en faire le moins.

Peut-être encore plus que le mariage, le fait d'avoir des enfants amène des changements d'une portée considérable. Dès que les personnes

deviennent parents, leurs obligations, leurs attentes et leur vision de la vie changent souvent de façon assez radicale. Il n'est donc guère étonnant que la présence d'enfants et l'âge de ceux-ci influent sur la probabilité que les parents fassent du bénévolat. Dans l'ensemble, le fait d'avoir de jeunes enfants de 5 ans et moins réduit la probabilité de faire du bénévolat, alors qu'avoir des enfants de 6 ans et plus l'accroît.

Le taux de bénévolat est le même chez les personnes sans enfants que celui des personnes célibataires, alors que chez les personnes ayant des enfants de 6 ans et plus, le taux de bénévolat est le même que celui des personnes mariées. Bien entendu, les personnes mariées peuvent présenter un taux de bénévolat supérieur à celui des personnes célibataires, car elles sont plus susceptibles d'avoir des enfants dont les diverses activités éducatives, de loisirs et de sports incitent les parents à en faire partie. En effet, lorsque la présence d'enfants et l'âge de ceux-ci demeurent constants, on n'observe aucune différence importante entre les taux de bénévolat des diverses catégories d'état matrimonial pour la plupart des groupes d'âge.

Il existe cependant trois exceptions. Parmi les personnes sans enfants au sein du ménage, les personnes célibataires de 15 à 24 ans et les personnes âgées mariées étaient nettement plus susceptibles de faire du bénévolat que les personnes appartenant aux autres catégories d'état matrimonial. Parmi les personnes ayant des enfants de 6 ans et plus, les parents mariés de 25 à 64 ans étaient, de façon constante, les chefs de file du bénévolat.

Plus d'un tiers des personnes de 15 à 24 ans sans enfants font du bénévolat

Des tabulations en croix multidimensionnelles ont été utilisées pour

Les données utilisées pour les analyses du présent article sont tirées de l'Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation (ENDBP) menée auprès de ménages privés dans les 10 provinces du pays. Dans le cadre de l'ENDBP, 18 301 Canadiens de 15 ans et plus ont été interviewés, parmi lesquels 31 % ont déclaré s'être consacrés au bénévolat au sein d'un organisme sans but lucratif au moins une fois au cours des 12 derniers mois.

Des tabulations en croix multidimensionnelles ont été utilisées afin d'obtenir les taux de bénévolat dans les divers groupes d'âge, et la méthode « analyse de la variance » a servi à déterminer s'il y avait des différences entre ces groupes.

Célibataire : Personne qui n'a jamais été mariée.

Mariée : Personne légalement mariée ou vivant en union de fait.

Mariée antérieurement : Personne veuve, divorcée ou séparée.

Personnes ayant des enfants de 6 ans et plus : Personnes qui ont au moins un enfant de 6 ans et plus.

Des enfants plus jeunes peuvent être présents ou non au sein de ces ménages.

Indices de participation communautaire

Participation civique : L'affiliation à des organisations politiques, des groupes religieux, des sociétés de bienfaisance et d'autres organismes communautaires.

Participation sociale : La fréquence à laquelle une personne interagit avec les membres de la famille et des amis dans divers contextes sociaux.

Fréquence de la présence à l'église : Le nombre de fois par année où une personne assiste à des services religieux.

Nombre d'organismes : Le nombre d'organismes auxquels une personne est affiliée.

Années de résidence dans la collectivité : Les données indirectes utilisées pour représenter le degré auquel une personne s'intègre ou se lie à sa collectivité au fil du temps.

Aide informelle : Soutien apporté à d'autres personnes sans avoir recours à la participation d'un organisme.

identifier les facteurs qui ont une incidence sur les taux de bénévolat¹. La première question consistait à demander aux personnes de 15 à 24 ans célibataires et sans enfants les raisons pour lesquelles elles faisaient plus de bénévolat que les personnes mariées appartenant à la même catégorie. Les résultats indiquent que la religion était le seul facteur pouvant expliquer l'écart entre les taux de bénévolat. De plus, les résultats sont importants uniquement dans le cas des protestants (51 % des personnes célibataires et 24 % des personnes mariées faisaient du bénévolat) et des catholiques (31 % et 20 % respectivement). Parmi les personnes sans appartenance religieuse, les taux de bénévolat sont les mêmes, quel que soit l'état matrimonial. Les résultats sont non concluants pour ce qui est des autres religions.

Il est possible que les jeunes protestants et catholiques mariés fassent moins de bénévolat que leurs coreligionnaires célibataires, car leur mariage étant à un stade précoce, ils accordent davantage d'importance à leur propre vie qu'aux intérêts de la collectivité. En effet, en étudiant la participation à la vie communautaire des personnes de 15 à 24 ans, il semble évident que les protestants et les catholiques célibataires tendent à avoir des taux de participation communautaire plus élevés que leurs coreligionnaires mariés². Les personnes célibataires étaient aussi actives ou l'étaient davantage au sein d'organismes communautaires que leurs coreligionnaires mariées. En outre, ces personnes étaient plus actives socialement auprès des membres de la famille et des amis, allaient aussi plus souvent à l'église, faisaient

du bénévolat dans deux fois plus d'organismes et avaient vécu plus longtemps au sein de leur collectivité.

1. Les variables étudiées sont le niveau de scolarité (diplôme d'études secondaires ou niveau de scolarité moins élevé, études postsecondaires partielles, baccalauréat ou niveau de scolarité plus élevé), la situation d'activité (travailleurs à temps plein, travailleurs à temps partiel, personnes ne faisant pas partie de la population active), la religion (sans appartenance religieuse, religion catholique, religion protestante ou autre religion), le sexe et la catégorie d'étudiant.
2. Les six indices de participation communautaire analysés sont les suivants : la participation civique, la participation sociale, la fréquence de la présence à l'église, le nombre d'organismes désignés pour faire du bénévolat, les années de résidence dans la collectivité et le nombre des différents types d'aide informelle fournie au cours de la dernière année. (Voir l'encadré « Ce qu'il faut savoir sur la présente étude » pour connaître les définitions.)

La recherche a souvent démontré que plus une personne participe à diverses activités communautaires, plus grande est la probabilité qu'elle fasse du bénévolat³. La « connectivité sociale » (ou participation communautaire) rend compte de la portée et de l'intensité des interactions des gens avec d'autres personnes ou groupes, que ceux-ci fassent partie de la famille, qu'ils soient des amis, des voisins, des employés de magasins, des collègues de travail, des connaissances ou des inconnus. Les interactions entre les personnes peuvent être décrites soit comme socialement restreintes (celles qui ont lieu avec des membres de la famille), soit comme socialement élargies (celles qui se déroulent en milieu de travail ou avec des personnes qui ne sont pas des membres de la famille). Pour que la connectivité soit élargie, il faut qu'une personne soit sensibilisée au fait que des personnes et des groupes différents existent et qu'ils évoluent dans un contexte social plus large que celui de sa famille immédiate et de ses voisins.

Le fait d'établir des liens avec la collectivité peut mener à l'élargissement des activités bénévoles, et ce, de plusieurs façons : le besoin d'aide qu'éprouvent d'autres personnes devient plus évident, la cause des organismes bénévoles devient plus importante, on se rend compte que plus de connaissances sont aussi des bénévoles et, fait encore plus important, les personnes sont davantage sollicitées pour faire du bénévolat. Il est largement prouvé que la sollicitation est le moyen principal pour amener les personnes à devenir bénévoles, et cela se produit le plus souvent parmi des personnes qui se connaissent ou qui ont des contacts entre elles. On peut donc conclure que le taux de bénévolat plus élevé chez les personnes célibataires de 15 à 24 ans est lié à la participation plus élargie des personnes aux activités de la collectivité.

TSC

Parmi les personnes ayant des enfants de 6 ans et plus, celles qui sont mariées et âgées de 25 à 64 ans sont plus susceptibles de faire du bénévolat

	Groupes d'âge	%		
		Célibataires	Mariées	Mariées antérieurement
Sans enfants	15 à 24 ans	35	23	--
	25 à 34 ans	27	29	34
	35 à 44 ans	25	26	33
	45 à 54 ans	26	28	30
	55 à 64 ans	31	31	26
	65 ans et plus	19	26	19
Enfants de 6 ans et plus	15 à 24 ans	--	--	--
	25 à 34 ans	28	38	30
	35 à 44 ans	22	45	34
	45 à 54 ans	--	43	30
	55 à 64 ans	--	30	16
	65 ans et plus	--	22	15

-- La taille de l'échantillon est trop petite pour produire des estimations fiables.

Nota : Les chiffres en caractères gras présentent une différence statistiquement significative par rapport à au moins une autre entrée de rang.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation.

TSC

Parmi les personnes de 15 à 24 ans sans enfants, 1 personne célibataire protestante sur 2 offre ses services comme bénévole

	%	
	Personnes célibataires	Personnes mariées
Sans appartenance religieuse	30	32
Religion catholique	31	20
Religion protestante	51	24
Autres religions	35	--

-- La taille de l'échantillon est trop petite pour produire des estimations fiables.

Nota : Les chiffres en caractères gras présentent une différence statistiquement significative par rapport à une autre entrée de rang.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation.

Près d'un tiers des personnes âgées mariées font du bénévolat

L'autre groupe de personnes sans enfants au sein du ménage qui présentent un taux de bénévolat nettement plus élevé que les autres groupes est celui des personnes mariées de 65 ans et plus. Les hommes et les femmes de ce groupe d'âge présentaient en effet des taux de bénévolat plus élevés que les personnes non mariées du même âge⁴. Qu'est-ce qui

3. J. Wilson et M.A. Musick, « Work and volunteering: The long arm of the job », *Social Forces*, vol. 76, n° 1, 1997, p. 251 à 272.

4. Dans l'étude de ce groupe, les personnes célibataires (celles qui n'ont jamais été mariées) sont regroupées avec les personnes qui ont été mariées antérieurement (veuves, divorcées et séparées), afin de créer un seul groupe de personnes non mariées.

pourrait expliquer cette différence? Comme pour le groupe des 15 à 24 ans, la religion est le seul facteur important. En 1997, parmi les personnes âgées, les hommes mariés, protestants et catholiques, ainsi que les femmes mariées pratiquant d'autres religions présentaient des taux de bénévolat nettement plus élevés que chez leurs coreligionnaires non mariés. Aucune différence majeure n'a été observée entre les taux des femmes mariées et non mariées de religion protestante ou catholique, et entre les taux des femmes mariées et non mariées sans appartenance religieuse.

Les personnes âgées qui faisaient davantage de bénévolat étaient plus susceptibles d'avoir des liens sociaux au sein de la collectivité. Qui plus est, les hommes âgés, mariés et pratiquant la religion catholique ou protestante, ainsi que les femmes âgées, mariées et pratiquant d'autres religions, présentaient des taux de participation communautaire nettement supérieurs à leurs coreligionnaires non mariés — dans tous les 6 indicateurs se rapportant aux hommes catholiques, et dans 3 indicateurs sur 6 se rapportant aux hommes protestants et aux femmes pratiquant d'autres religions.

Plus de 40 % des parents mariés ayant des enfants de 6 ans et plus font du bénévolat

Par l'entremise de la participation aux activités scolaires, de loisirs et de sports, les enfants de 6 ans et plus amènent souvent leurs parents à faire du bénévolat. Pour les personnes de 25 à 64 ans ayant des enfants, les parents mariés présentent un taux de bénévolat nettement plus élevé que celui des parents uniques. Ce résultat n'est guère surprenant : n'ayant pas de partenaire avec qui partager les autres responsabilités, les parents seuls ont probablement moins de temps et d'énergie à consacrer au bénévolat.

L'analyse des raisons derrière cette tendance révèle un constat maintenant



Parmi les personnes de 25 à 64 ans et qui ont des enfants de 6 ans et plus, plus de 6 femmes mariées de religion protestante sur 10 font du bénévolat

	Femmes		Hommes	
	Non mariées	Mariées	Non mariés	Mariés
	%			
Sans appartenance religieuse	39	46	23	33
Religion catholique	21	37	26	37
Religion protestante	35	62	50	54
Autres religions	35	26	--	27

-- La taille de l'échantillon est trop petite pour produire des estimations fiables.

Nota : Les chiffres en caractères gras présentent une différence statistiquement significative par rapport à une autre entrée de rang pour les données du même sexe.

Source : Statistique Canada, l'Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation.

bien connu : seule la religion a une incidence sur le bénévolat. En effet, seuls les parents mariés catholiques et protestants présentent des taux de bénévolat sensiblement plus élevés que les parents uniques appartenant à ces confessions religieuses. Si les hommes mariés et ceux qui ne sont pas mariés ne présentent aucune différence en ce qui a trait au taux de bénévolat, les femmes mariées catholiques et protestantes sont, par contre, nettement plus susceptibles de faire du bénévolat que leurs coreligionnaires non mariées. Une fois encore, la différence peut être liée à la connectivité sociale.

Dans le cas des femmes mariées, catholiques et protestantes ayant des enfants de 6 ans et plus, 5 indicateurs sur 6 montrent un niveau de participation communautaire plus élevé que celui des mères seules. Cette même relation est aussi valable pour les autres groupes : lorsque les niveaux de connectivité ont tendance à être égaux, les probabilités de faire du bénévolat sont aussi équivalentes.

Les personnes qui travaillent à temps plein et les personnes sans emploi présentent des taux de bénévolat similaires

Une autre composante du cycle de vie d'une personne a trait à son emploi et au stade auquel elle se trouve dans

son déroulement de carrière. Le déroulement typique commence par les études, parfois combinées à un travail à temps partiel, suivies d'un travail à temps plein au sein de la population active ou d'un travail non rémunéré extérieur à la population active, puis de la retraite de la population active rémunérée.

Les taux de bénévolat sont à peu près équivalents chez les personnes travaillant à temps plein et celles qui n'ont pas d'emploi. On observe des différences importantes seulement entre les âges de 25 et 44 ans. En revanche, le taux de bénévolat des personnes travaillant à temps partiel et celui des étudiants combinés⁵ est beaucoup plus élevé que ceux des travailleurs à temps plein et des personnes sans emploi, et ce, pour tous les groupes d'âge. L'état matrimonial, la présence d'enfants, les études, le revenu, la profession et même la religion n'expliquent pas ces écarts. L'examen des niveaux de participation communautaire permet de mieux

5. Les taux relatifs aux étudiants et aux travailleurs à temps partiel ont été combinés, car après l'âge de 25 ans, le taux relatif aux étudiants ressemble beaucoup à celui du groupe des travailleurs à temps partiel, et aussi parce que le nombre d'étudiants au sein des cohortes de 34 ans et plus devient très faible.

comprendre que la plupart des indices de connectivité — 4 indices sur 6 — sont plus élevés pour le groupe des travailleurs à temps partiel et des étudiants.

Résumé

Les écarts observés entre les taux de bénévolat ont un rapport avec le mariage, la présence d'enfants et l'emploi — qui sont trois des aspects déterminants du cycle de vie. Les personnes mariées font plus de bénévolat que les personnes célibataires, divorcées, veuves ou séparées. Les personnes ayant des enfants de 5 ans et moins sont celles qui font le moins de bénévolat, tandis que les personnes ayant des enfants de 6 ans et plus sont celles qui en font le plus, et les personnes sans enfants se situent quelque part entre ces deux groupes. Les étudiants et les travailleurs à temps partiel ont tendance à faire plus de bénévolat que les personnes travaillant à temps plein ou celles n'ayant pas d'emploi rémunéré.

Toutefois, en analysant les données de plus près, ces modèles ne sont pas aussi précis. Il devient évident qu'il existe des différences importantes liées à l'âge quant à la façon dont les aspects du cycle de vie influent sur la propension à faire du bénévolat. Par exemple, les modèles de bénévolat fondés sur l'état matrimonial diffèrent entre les groupes d'âge et dépendent de la présence d'enfants au sein du ménage et de l'âge de ces enfants. Pour ce qui est des personnes sans enfants, l'état matrimonial a une incidence sur le bénévolat uniquement dans le cas des jeunes adultes et des personnes âgées. En ce qui concerne les personnes de 25 à 64 ans, l'état matrimonial n'influe pas sur le taux de bénévolat s'il n'y a pas d'enfants au sein du ménage; lorsqu'il y a des enfants de 6 ans et plus, les personnes mariées sont plus susceptibles de faire du bénévolat que celles qui ne sont pas mariées.

Il existe d'autres modèles de bénévolat, mais il est important de retenir qu'une interaction complexe de facteurs favorise ou inhibe le bénévolat, selon la combinaison des étapes du cycle de vie d'une personne. Les modèles observés dans l'ensemble du cycle de vie ne sont pas entièrement attribuables à des différences liées aux caractéristiques socioéconomiques fondamentales comme la religion, les études ou le revenu. La religion a une incidence dans certains cas, alors que les études et le revenu n'influent pas sur les modèles d'une manière constante ou marquée. Les conditions et les facteurs divers interagissent de nombreuses façons, et la manière dont ces conditions et ces facteurs influent sur la propension à faire du bénévolat n'a pas été entièrement précisée.

Enfin, le lien entre le bénévolat et les niveaux de participation communautaire montre que, parmi les groupes de personnes, souvent très différents, les taux de bénévolat élevés sont assez fréquemment associés à des niveaux élevés de participation communautaire de divers types. Il pourrait être utile d'examiner plus en détail le lien qui existe entre la connectivité sociale et l'attitude liée au bénévolat.



L. Kevin Selbee est chercheur en sciences sociales au Secteur des comptes nationaux et des études analytiques de Statistique Canada, et **Paul B. Reed** est spécialiste principal en sciences sociales au Secteur des comptes nationaux et des études analytiques de Statistique Canada et professeur agrégé au Département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Carleton.


Vous désirez de plus amples renseignements sur Statistique Canada?

Communiquez avec notre
SERVICE NATIONAL DE RENSEIGNEMENTS
au **1 800 263-1136**

Pour commander des publications,
SERVICE NATIONAL DE COMMANDES : 1 800 267-6677
INTERNET : order@statcan.ca
SERVICE NATIONAL ATS : 1 800 363-7629

STATISTIQUE CANADA MET À VOTRE DISPOSITION SES NEUF CENTRES DE CONSULTATION RÉGIONAUX :

**Terre-Neuve et Labrador,
Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et
Île-du-Prince-Édouard**
Halifax (N.-É.) : (902) 426-5331
Télécopieur : (902) 426-9538

Québec et Nunavut
Montréal (QC) : (514) 283-5725
Télécopieur : (514) 283-9350

Ontario
Toronto (Ont.) : (416) 973-6586
Télécopieur : (416) 973-7475

Manitoba
Winnipeg (Man.) : (204) 983-4020
Télécopieur : (204) 983-7543

Saskatchewan
Regina (Sask.) : (306) 780-5405
Télécopieur : (306) 780-5403

Alberta et Territoires du Nord-Ouest
Edmonton (Alb.) : (780) 495-3027
Télécopieur : (780) 495-5318

Sud de l'Alberta
Calgary (Alb.) : (403) 292-6717
Télécopieur : (403) 292-4958

Colombie-Britannique et Yukon
Vancouver (C.-B.) : (604) 666-3691
Télécopieur : (604) 666-4863

Région de la capitale nationale
(613) 951-8116
Télécopieur : (613) 951-0581

NORMES DE SERVICE AU PUBLIC

Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Vous déménagez?

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Vous n'avez qu'à remplir et à nous retourner le bon d'abonnement se trouvant dans le présent numéro. S'il n'y est plus, veuillez faire parvenir les renseignements nécessaires (nom de l'abonné, ancienne adresse, nouvelle adresse, numéro de téléphone et numéro de référence du client) à :

**Division des opérations et de l'intégration
Gestion de la circulation
Statistique Canada
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6**



Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.



Nous nous sentons en sécurité

La plupart des Canadiens (91 %) estimaient être protégés contre la criminalité en 1999 (en 1993, le taux s'établissait à 86 %); toutefois, ils ont négligé de rapporter à la police 60 % des infractions criminelles commises en 1999, principalement parce qu'ils ne les avaient pas jugées suffisamment importantes. En 1993, 56 % des crimes n'ont pas été signalés. Le degré de satisfaction élevé concernant le travail de la police n'a pratiquement pas varié par rapport à 1993. Bien que le degré de satisfaction à l'égard du tribunal criminel se soit accru depuis, de nombreux répondants ont donné une faible note aux tribunaux en ce qui a trait à la rapidité d'exécution et à l'aide prodiguée aux victimes (respectivement 41 % et 35 %). Les trois facteurs associés au risque d'être victime d'une agression sexuelle, d'un vol qualifié ou d'un vol de biens personnels sont l'âge, le lieu de résidence et le nombre d'activités de soirée. Les jeunes de 15 à 24 ans présentaient un risque deux fois plus élevé que la moyenne nationale; les citoyens couraient un risque 40 % plus élevé que la population rurale, et les personnes qui pratiquaient 30 activités de soirée et plus par mois couraient quatre fois plus de risques que celles qui pratiquaient moins de 10 activités de soirée par mois.

Centre canadien de la statistique juridique, Juristat,
vol. 20, n° 10,
Statistique Canada,
produit n° 85-002-XPB
au catalogue,
(Internet : www.statcan.ca),
1 800 387-2231.



Pensionnaires d'établissements

Entre 1994 et 1998, l'état de santé des personnes vivant dans un établissement de soins de longue durée s'est détérioré, mais les trois cinquièmes d'entre elles ont quand même déclaré que leur état de santé général était comparable ou meilleur à ce qu'il était en 1994. Quatre pensionnaires sur cinq présentaient une invalidité de longue durée et les deux tiers éprouvaient davantage de problèmes de santé chroniques en 1998 qu'en 1994. L'ostéoporose, les maladies du cœur et la démence constituent les affections qui ont été les plus fréquemment déclarées en 1998. Les deux tiers des pensionnaires ont indiqué que la fréquence à laquelle ils voyaient des amis intimes hors établissement n'a pas diminué au cours de cette période quadriennale, et les quatre cinquièmes ont déclaré avoir maintenu au moins le même degré de relation avec un membre de la famille au cours de la même période.

Division de la statistique de la santé, Services personnalisés à la clientèle,
(613) 951-1643.



Service et protection

Le coût total des services de police a atteint 6,4 milliards de dollars en 1999 (210 \$ par habitant); en tenant compte de l'inflation, ce montant est supérieur d'environ 1 % à celui de 1998. En juin 2000, il y avait 182 policiers pour 100 000 habitants, un taux qui est resté essentiellement inchangé depuis 1995. À l'échelon provincial, le Québec et le Manitoba présentaient les taux les plus élevés (respectivement 188 et 187 policiers pour 100 000 habitants); l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve affaichaient, pour leur part, les taux les

plus bas (respectivement 148 et 143). Parmi les régions métropolitaines de recensement, c'est à Thunder Bay que l'on enregistrait la proportion la plus élevée de policiers (196 pour 100 000 habitants) et à Sherbrooke, la proportion la plus faible (110). En revanche, de 1990 à 2000, la proportion de policières a doublé, passant de 6 % (3 573) à près de 14 % (7 658) de l'ensemble du corps policier. La proportion la plus élevée de policières était toutefois observée en Colombie-Britannique (17 %) et la plus faible, dans les provinces de l'Atlantique (10 %).

Centre canadien de la statistique juridique, Les ressources policières au Canada, 2000,
Statistique Canada,
produit n° 85-225-XPB au catalogue,
(Internet : www.statcan.ca),
CANSIM, matrice 301,
tableau 00130101,
1 800 387-2231.



Technologie du marteau

En 1999, les propriétaires-occupants ont dépensé au total 13,6 milliards de dollars en réparations et rénovations de maisons; les deux tiers de ce montant ont été dépensés par attribution de contrats et le tiers restant a été consacré à l'achat de matériaux. La moyenne nationale par ménage était de 1 810 \$; à l'échelon provincial, la dépense moyenne la plus élevée a été observée en Colombie-Britannique (1 970 \$) et la plus faible, au Manitoba (1 290 \$). À l'échelle canadienne, les propriétaires-occupants vivant en milieu rural étaient plus susceptibles d'être « bricoleurs » et consacraient la moitié de leur budget réparations-rénovations à l'achat de matériaux, alors que les propriétaires-occupants vivant en milieu urbain consacraient moins d'un tiers de ce budget à ce type de dépense. Les familles traditionnelles (mari, femme et enfants) sont celles qui ont dépensé le plus (2 110 \$); près de 60 % de ce

montant a été consacré à des travaux d'agrandissement, des rénovations ou de nouvelles installations. Par contraste, les personnes vivant seules et les parents uniques ont dépensé plus de 50 % de leur budget réparations-rénovations à des travaux de réparation, d'entretien et de remplacement de matériel.

Division de la statistique du revenu, Dépenses en réparations et rénovations effectuées par les propriétaires-occupants, 1999,
Statistique Canada,
produit n° 62-201-XPB au catalogue,
(Internet : www.statcan.ca),
1 888 297-7355.



Choix du temps partiel

Soixante-treize pour cent des 2,7 millions de Canadiens travaillant à temps partiel en 1999 avaient fait ce choix volontairement. Ces travailleurs occupant volontairement un emploi à temps partiel étaient âgés le plus souvent de 15 à 24 ans (40 %) ou étaient des femmes de 25 à 54 ans (40 %). Les trois raisons les plus courantes pour lesquelles ces travailleurs préféraient une semaine de travail plus courte avaient trait à la fréquentation scolaire, à un choix personnel ou à des responsabilités familiales. Tous les travailleurs à temps partiel ont fait état d'un degré beaucoup moindre de stress lié au travail (10 %), que les travailleurs à temps plein (40 %). En outre, les travailleurs à temps partiel étaient plus satisfaits de l'équilibre qu'ils ont établi entre la vie professionnelle et la vie privée (83 %) que les personnes occupant un emploi à temps plein (72 %).

Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et auprès des ménages, L'emploi et le revenu en perspective,
vol. 1, n° 2,
Statistique Canada,
produit n° 75-001-XPB au catalogue,
(Internet : www.statcan.ca),
(613) 951-6890.

Aimer son travail : une stratégie efficace pour équilibrer la vie professionnelle et la vie privée?

par Judith A. Frederick et Janet E. Fast

De nombreux Canadiens sont d'avis qu'ils manquent tout simplement de temps pour s'occuper à la fois des activités rémunérées et des activités non rémunérées dans un horaire chargé. Ces personnes peuvent également estimer que ni leur famille ni leur emploi ne reçoivent le maximum d'attention qu'elles devraient leur accorder. Le stress qui en résulte est une source de préoccupation tant pour les employés que pour les employeurs, étant donné qu'il peut mener à l'épuisement professionnel, à un mauvais état de santé, à une insatisfaction à l'égard de la vie privée ou de la vie professionnelle, à une plus faible productivité et à un roulement du personnel¹. Les personnes aux prises avec les contraintes de temps les plus fortes (par exemple les mères occupant un emploi) sont celles qui ressentent le plus de stress².

Toutefois, il existe des différences de taille entre les degrés de stress déclarés par divers groupes d'adultes. Étant donné que le stress est un problème sérieux, il importe de comprendre les raisons pour lesquelles des personnes se trouvant dans des situations similaires vivent des degrés de stress différents. Une explication proposée par les chercheurs est que la maîtrise de son environnement permet d'atténuer les effets négatifs du stress. Il y a cependant un autre facteur possible : le degré de satisfaction à l'égard de son travail. Certaines recherches indiquent que les personnes aimant leur travail ont tendance à ressentir moins de stress et à déclarer une meilleure qualité de vie que celles n'aimant pas leur travail³. Est-ce que le fait d'aimer ce que nous faisons atténue l'incidence des contraintes qui s'exercent sur notre vie?

Dans le présent article, nous utilisons des données sur l'emploi du temps tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1998 pour déterminer si le fait d'aimer le travail rémunéré et les activités ménagères influe sur notre perception de la qualité de vie mesurée au moyen de trois indicateurs : l'équilibre perçu entre la vie professionnelle et la vie familiale; les contraintes de temps perçues; la satisfaction à l'égard de la vie en général.

Les gens qui travaillent moins d'heures sont plus heureux

Près des trois quarts des Canadiens qui occupent un emploi ont déclaré être satisfaits de l'équilibre qu'ils avaient réussi à établir entre le travail et la vie familiale (73 % des femmes et 74 % des hommes). On observe qu'environ un quart des personnes interrogées manquent de temps, bien que davantage de femmes (27 %) que d'hommes (22 %) aient exprimé une telle opinion. Peu de travailleurs ont dit ne pas être satisfaits de leur vie en général (environ 9 % des femmes et 7 % des hommes).

La réduction du temps consacré à des activités rémunérées pourrait atténuer le stress associé à des responsabilités domestiques et familiales

1. Gary F. Koeske, Stuart A. Kirk et Randi D. Koeske, « Coping with job stress: Which strategies work best? », *The British Psychological Society*, 1993, p. 319 à 335.
2. Judith A. Frederick, *Au fil des heures... L'emploi du temps des Canadiens, Enquête sociale générale de 1992*, produit n° 89-544F au catalogue de Statistique Canada, 1995.
3. John P. Robinson et G. Godbey, *Time for life: The surprising way Americans use their time*, University Park, Penn State Press, 1997.

accrues⁴. Les données de l'ESG de 1998 confirment que les femmes satisfaites de l'équilibre qu'elles ont établi entre les exigences professionnelles et les exigences familiales passaient moins de temps au travail (34 heures) et consacraient moins de temps aux tâches ménagères (6 heures) que les femmes insatisfaites de cet équilibre (38 heures et près de 7 heures respectivement). Les hommes qui étaient satisfaits de cet aspect de leur vie consacraient également moins de temps au travail rémunéré, mais le temps consacré aux tâches ménagères n'avait pas d'incidence sur leur degré de satisfaction.

Les données révèlent une tendance similaire lorsqu'on étudie le stress causé par les contraintes de temps. Dans ce cas également, les tâches ménagères jouent un rôle plus important pour les femmes, étant donné que ces travaux sont clairement associés à des contraintes de temps chez les femmes, mais non chez les hommes.

Les données relatives à la satisfaction à l'égard de la vie en général tracent un tableau différent de celui que présentent les deux autres indicateurs de qualité de vie. Les femmes satisfaites de leur vie en général consacrent plus de temps au travail rémunéré et moins d'heures aux tâches ménagères. Par contraste, les hommes sont plus satisfaits lorsqu'ils consacrent moins de temps au travail rémunéré et plus de temps aux tâches ménagères.

Aimer son travail réduit les contraintes ressenties sur l'emploi du temps et sur l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie familiale

La question qui se pose est de savoir si le fait d'aimer son travail contribue à réduire les effets négatifs associés à la prolongation du temps consacré à ce travail. Afin de répondre à cette question, nous avons élaboré un modèle

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Les données utilisées dans le présent article ont été tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1998 sur l'emploi du temps. Dans le cadre de cette enquête, on a interviewé, au cours d'une période de 12 mois, plus de 11 000 Canadiens de 15 ans et plus vivant au sein de ménages privés dans les 10 provinces. On invitait les répondants à noter leurs activités ainsi que le temps consacré à celles-ci dans un journal de 24 heures. On a également demandé aux répondants s'ils aimaient pratiquer certaines activités, y compris leur travail rémunéré et les tâches ménagères, et comment ils percevaient l'équilibre entre leurs responsabilités professionnelles et familiales, les contraintes de temps et leur vie en général¹.

La présente étude est fondée sur des données recueillies auprès de répondants qui occupaient un emploi rémunéré. Nous avons eu recours à une analyse de régression logistique pour déterminer de quelle manière le temps consacré au travail rémunéré et aux tâches ménagères ainsi que le degré de satisfaction à l'égard de ces activités étaient liés aux trois indicateurs de qualité de vie. Nous avons élaboré des modèles distincts pour les hommes et les femmes parce que même s'ils et elles ont des attitudes semblables à l'égard du travail, les deux sexes vivent le travail de façons différentes.

Travail rémunéré : Emploi ou fonction dans un commerce qui procure au répondant un traitement, un salaire ou un revenu (dans le cas d'un travailleur autonome).

Tâches ménagères : Nettoyage à l'intérieur et à l'extérieur de la maison, lessive, repassage, raccommodage.

Manquent de temps : Les répondants ont répondu « oui » à sept questions (sur un total de 10) servant à déterminer s'ils considéraient ne pas avoir assez de temps au cours de la journée pour accomplir toutes leurs tâches.

Satisfait(e) : Le répondant est très satisfait ou plutôt satisfait de l'équilibre établi entre sa vie professionnelle et sa vie familiale, et de sa vie en général.

Insatisfait(e) : Le répondant est quelque peu insatisfait ou très insatisfait.

1. Les parents ne devaient pas déclarer s'ils aimaient s'occuper des enfants; par conséquent, il n'a pas été possible de déterminer de quelle façon cette tâche influait sur la qualité de vie perçue par les parents.

4. J.E. Fast et J.A. Frederick, *Perceived time stress: The role of demands and resources*, communication présentée à la conférence annuelle de l'Association canadienne pour la recherche en économie familiale, St. Catharines, juin 1996.

	Femmes		Hommes	
	Travail rémunéré	Tâches ménagères	Travail rémunéré	Tâches ménagères
Heures par semaine (en moyenne)				
Équilibre travail-famille				
Satisfaits ou satisfaites	33,8	6,1	41,8	2,1
Insatisfaits ou insatisfaites	37,7	6,8	49,0	2,4
Manque de temps				
Non	34,3	5,7	42,2	2,2
Oui	35,9	7,9	49,2	2,1
Qualité de vie				
Satisfaits ou satisfaites	35,1	6,1	43,6	2,2
Insatisfaits ou insatisfaites	30,6	7,9	44,8	1,7

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1998.

	Insatisfaits ou insatisfaites de l'équilibre travail-famille	Manquent de temps %	Insatisfaits ou insatisfaites de la qualité de vie en général
Femmes occupant un emploi			
Travail rémunéré			
Aiment	22	23	5
N'aiment pas	53	41	21
Tâches ménagères			
Aiment	23	28	7
N'aiment pas	30	28	8
Hommes occupant un emploi			
Travail rémunéré			
Aiment	20	18	5
N'aiment pas	44	31	14
Tâches ménagères			
Aiment	24	23	8
N'aiment pas	26	20	7

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1998.

de régression logistique pour calculer la probabilité qu'une personne réponde positivement à chacun des trois indicateurs de qualité de vie à mesure que le nombre d'heures de travail augmente⁵. Les résultats laissent supposer que les femmes et les hommes pourraient bénéficier du fait

d'assumer des rôles qui ne sont généralement pas associés à leur sexe.

Par rapport aux personnes qui n'aimaient pas leur travail rémunéré, celles qui aimaient cette activité, hommes ou femmes, étaient au-dessus de deux fois plus susceptibles d'être satisfaites de l'équilibre travail-famille,

et présentaient la moitié de la probabilité de déclarer qu'elles manquaient de temps. On observe le même résultat dans le cas de la satisfaction à l'égard de la vie en général, mais la différence est particulièrement frappante dans le cas des femmes : les probabilités qu'une femme considère sa vie comme satisfaisante étaient cinq fois plus élevées chez les femmes qui aimaient leur travail rémunéré que chez les femmes qui ne l'aimaient pas.

Malgré tout, un plus grand nombre d'heures de travail rémunéré n'est pas nécessairement bénéfique pour les femmes qui aiment leur travail. Pour chaque heure de travail supplémentaire, elles sont légèrement moins susceptibles d'être satisfaites de l'équilibre travail-famille et plus susceptibles de ressentir des contraintes de temps.

De même, le fait d'aimer le travail rémunéré n'a pas d'effet atténuateur sur la relation entre le nombre d'heures consacrées par les hommes au travail rémunéré et l'un ou l'autre des indicateurs de qualité de vie. Qu'ils aiment ou non leur travail, les répondants masculins voient diminuer leur degré de satisfaction à l'égard de l'équilibre travail-famille lorsqu'ils passent plus de temps à leur travail rémunéré.

Lorsqu'une femme aimait accomplir des tâches ménagères, elle était 30 % plus susceptible d'être heureuse de l'équilibre établi entre les exigences professionnelles et familiales que

5. Les variables utilisées dans le modèle étaient les suivantes : les heures consacrées à un travail rémunéré, les heures consacrées aux tâches ménagères, le degré de satisfaction à l'égard du travail rémunéré et des tâches ménagères, la question de savoir si le fait d'aimer une activité atténue l'effet associé à la prolongation du temps consacré à cette activité, la profession, l'état matrimonial, la présence d'enfants, l'âge et l'état de santé.

	Femmes occupant un emploi			Hommes occupant un emploi		
	Satisfaites de l'équilibre travail-famille	Manquent de temps	Satisfaites de la qualité de vie en général	Satisfait de l'équilibre travail-famille	Manquent de temps	Satisfait de la qualité de vie en général
Aiment le travail rémunéré	2,7	0,5	5,2	2,1	0,6	1,9
N'aiment pas le travail rémunéré	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Heures supplémentaires de travail rémunéré	*	*	1,01	0,99	1,01	*
Heures supplémentaires (ont été plaisantes) de travail rémunéré	0,99	1,01	*	*	*	*
Aiment les tâches ménagères	1,3	*	*	*	1,4	*
N'aiment pas les tâches ménagères	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Heures supplémentaires de tâches ménagères	0,99	1,04	*	*	*	*
Heures supplémentaires (ont été plaisantes) de tâches ménagères	*	*	*	*	*	*
Professionnels ou cadres supérieurs	0,5	1,4	*	*	*	*
Semi-professionnels, techniciens ou cadres intermédiaires	0,6	*	*	*	*	*
Surveillants ou contremaîtres	*	*	*	*	*	*
Travailleurs qualifiés ou agriculteurs	*	*	*	*	*	*
Travailleurs semi-qualifiés	*	*	*	*	0,7	1,6
Travailleurs non qualifiés	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Personnes mariées	*	*	2,5	*	1,5	1,9
Personnes célibataires	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Enfant(s) de moins de 19 ans	0,6	1,6	*	0,6	*	*
Sans enfants	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Santé bonne ou excellente	2,9	0,5	3,4	2,0	0,4	6,4
Santé mauvaise ou passable	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0

* Résultats statistiquement non significatifs par rapport au groupe de référence.

Nota : Ce tableau indique la probabilité qu'un adulte occupant un emploi se dise satisfait dans le cas de trois indicateurs de qualité de vie, comparativement à la probabilité qu'un groupe de référence soit satisfait, lorsque toutes les autres variables de l'analyse sont maintenues constantes. Pour chaque variable, les données relatives au groupe de référence sont indiquées en caractères gras.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1998.

lorsqu'elle n'aimait pas ces tâches. En revanche, le faible nombre d'hommes qui disaient aimer faire du ménage présentaient 40 % de probabilités de plus que les autres hommes de subir des contraintes de temps. Néanmoins, le fait de consacrer plus de temps aux tâches ménagères entraîne des résultats plus faibles en ce qui a trait à certaines mesures de la qualité de vie. Pour chaque heure hebdomadaire supplémentaire passée à faire du ménage, les probabilités que ces femmes soient satisfaites de l'équilibre

travail-famille chutaient de 10 %, alors que les probabilités d'avoir l'impression de manquer de temps augmentaient de 4 %.

Les femmes qui exercent des professions libérales ou qui occupent des postes de gestion sont moins satisfaites que d'autres travailleurs

Évidemment, d'autres facteurs plus spécifiques à une personne que la durée de travail et le degré de satisfaction à l'égard du travail peuvent

influer sur la perception à l'égard de la qualité de vie. Par exemple, on peut s'attendre à ce que les femmes qui occupent des emplois aux échelons intermédiaires et supérieurs des professions libérales ou techniques ou qui occupent des postes de gestion ressentent moins de stress parce qu'elles exercent un plus grand contrôle sur leur vie professionnelle que des travailleurs non qualifiés. Au lieu de cela, il semble que l'ajout des exigences d'un emploi de professionnel aux responsabilités familiales aggrave le

stress et l'insatisfaction. Lorsqu'on maintient constantes toutes les autres variables du modèle, les femmes qui occupaient un poste de prestige étaient proportionnellement deux fois moins nombreuses à être satisfaites de l'équilibre travail-famille que les travailleuses non qualifiées, et leur probabilité de manquer de temps était de 40 % plus élevée que celles-ci.

Le fait de bénéficier d'un certain soutien et de la présence d'une autre personne à la maison joue également un rôle important dans la qualité de vie des gens. Par rapport aux femmes et aux hommes célibataires, les épouses (2,5) et les époux (1,9) présentaient des probabilités nettement plus élevées d'être satisfaits de leur vie. Toutefois, alors que les femmes mariées éprouvaient un manque de temps autant que les femmes célibataires, dans le cas des hommes, les maris disaient avoir l'impression de subir davantage ce type de contrainte que les hommes célibataires.

Lorsque tous les autres facteurs sont constants, les mères et les pères sont moins susceptibles que les femmes et les hommes sans enfants d'être satisfaits de l'équilibre travail-famille. En outre, les mères présentaient 60 % de probabilités de plus que les autres femmes de manquer de temps.

L'idée selon laquelle une bonne santé est un déterminant important de l'équilibre émotionnel est fortement corroborée par les données. Les travailleurs ayant déclaré un bon ou un excellent état de santé étaient beaucoup plus susceptibles d'obtenir des résultats élevés en ce qui concerne la satisfaction à l'égard de l'équilibre travail-famille et de la vie en général que les travailleurs estimant avoir un état de santé passable ou mauvais.

Résumé

L'incidence de la satisfaction à l'égard de son travail sur la qualité de vie déclarée par les répondants est universellement bénéfique. Les hommes

et les femmes qui aiment leur travail rémunéré sont plus heureux de l'équilibre travail-famille et plus satisfaits de leur vie en général; ils ressentent également moins de contraintes de temps. Dans le même ordre d'idées, le fait d'aimer les tâches ménagères améliore chez les femmes l'impression d'avoir une relation travail-famille équilibrée. Ces constatations correspondent à l'observation suivante de Lowe : pour les Canadiens, la qualité du travail est encore plus importante que le revenu⁶.

Toutefois, on ne s'attendait pas à deux des constatations les plus importantes. Premièrement, les femmes qui aimaient leur travail rémunéré n'ont pas déclaré une meilleure qualité de vie à mesure que le nombre d'heures de travail augmentait. Deuxièmement, les hommes qui aimaient accomplir les tâches ménagères étaient plus susceptibles de ressentir des contraintes de temps que les hommes qui n'aimaient pas ces tâches.

Malgré leur nombre accru au sein de la population active, les femmes gardent toujours la responsabilité principale en ce qui a trait aux charges familiales et aux tâches ménagères; de plus, ces responsabilités ont tendance à être inflexibles et implacables, et peuvent donc empêcher les femmes de consacrer autant de temps et d'attention qu'elles voudraient à leur activité préférée. De la même façon, les hommes qui aiment faire des travaux ménagers, et qui par conséquent accomplissent davantage de ces tâches, peuvent ressentir plus de stress parce qu'ils disposent de moins de temps pour leur travail rémunéré, dans lequel ils estiment devoir s'engager entièrement. Ces constatations sont tout à fait conformes aux résultats d'une étude antérieure montrant que les femmes et les hommes sont engagés de manière égale dans le travail rémunéré et les responsabilités familiales, et que le fait de leur attribuer des rôles traditionnellement

associés à un sexe en particulier nuit aux femmes et aux hommes⁷.

Dans le cas des deux sexes, l'échange mutuel des tâches pourrait donner lieu à une plus grande satisfaction. Il semble que les femmes seraient placées dans une situation plus avantageuse si elles consacraient moins de temps aux tâches ménagères et plus de temps au travail rémunéré, alors que manifestement les données laissent entendre que les hommes seraient plus heureux s'ils consacraient moins de temps à leur emploi. Des politiques, appliquées en milieu de travail, qui permettent de s'acquitter plus facilement des obligations liées au travail rémunéré et à la famille pourraient permettre d'atteindre une meilleure égalité entre les femmes et les hommes à l'égard des exigences professionnelles et familiales.

6. Graham S. Lowe, *The quality of work*, Don Mills, Oxford University Press, 2000.

7. J.E. Fast, B.J. Skrypnek et L.D. Burnstad, *Men's and women's relative commitment to work and family roles*, communication présentée à la conférence annuelle de l'Association canadienne pour la recherche en économie familiale, Calgary, juin 1994.



Judith A. Frederick est analyste principale à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles de Statistique Canada, et **Janet E. Fast** est professeure au Département d'écologie humaine de l'Université de l'Alberta.

De l'aube au crépuscule : régimes de travail des couples d'exploitants agricoles

par Cynthia Silver

Dans la plupart des familles canadiennes, on fait une distinction nette entre le travail rémunéré et le travail non rémunéré. Toutefois, au sein des familles agricoles, il est plus probable que cette distinction soit moins marquée. D'après le Recensement de l'agriculture, on comptait, en 1996, 66 690 fermes de recensement exploitées par des couples (mari et femme travaillant ensemble). Ces couples représentaient 24 % de toutes les activités de ferme de recensement du Canada et constituaient environ 22 % de la production agricole totale.

Dans le présent article, nous traçons brièvement un profil des régimes de travail des couples d'exploitants agricoles, c'est-à-dire des maris et femmes qui gèrent leur propre exploitation agricole et qui y vivent. Nous cherchons notamment à savoir combien d'heures de travail rémunéré et non rémunéré sont effectuées chaque semaine par ces couples, et comment ce travail est partagé. Nous effectuons une comparaison entre les couples qui n'occupent pas d'emplois rémunérés à l'extérieur de l'exploitation agricole et les couples qui ont des emplois à l'extérieur de la ferme, en accordant une attention particulière au nombre d'heures de travail déclarées par les maris et les femmes qui travaillent uniquement à la ferme.

Moins de la moitié des couples d'exploitants agricoles travaillent uniquement à la ferme

En 1995, près de 50 000 couples d'exploitants agricoles ont géré des exploitations agricoles dont le chiffre d'affaires était supérieur à 10 000 \$. Un peu moins de la moitié de ces couples (48 % ou 24 000 couples) ont exploité une ferme familiale « classique », et tant le mari que la femme ont travaillé exclusivement dans cette exploitation agricole. Les autres couples (26 000) étaient des couples d'exploitants agricoles non classiques, dont au moins un conjoint a effectué un travail rémunéré à l'extérieur de la ferme. Plus des deux tiers de ces conjoints ont travaillé au moins 20 heures par semaine à l'extérieur de l'exploitation agricole. Les couples d'exploitants agricoles travaillent à l'extérieur de la ferme pour diverses raisons; par exemple, certains couples estiment pouvoir agrandir leur exploitation agricole à un niveau viable en investissant le revenu gagné à l'extérieur de la ferme dans des terres ou dans du matériel, tandis que d'autres peuvent être des agriculteurs amateurs.

En effet, les couples d'exploitants agricoles non classiques semblent se porter mieux sur le plan financier. En 1995, environ 52 % des couples d'exploitants agricoles classiques ont tiré

Le présent article est une adaptation de la communication *Patterns of distributing work effort across domains of paid and unpaid work among couples who operate a farm*, présentée par Cynthia Silver, Leroy O. Stone et Sandra Swain lors de la conférence sur la nouvelle économie des régions rurales, qui a eu lieu à Alfred (Ontario) du 11 au 14 octobre 2000. L'étude a été financée par la Division de l'analyse du travail non rémunéré de Statistique Canada.

moins de 10 000 \$ de revenu de l'exploitation agricole, tandis que 28 % d'entre eux ont déclaré un revenu personnel total de moins de 25 000 \$. Par contraste, seulement 18 % des couples d'exploitants agricoles non classiques ont déclaré un revenu personnel total inférieur à 25 000 \$, même si 67 % d'entre eux ont gagné moins de 10 000 \$ grâce à des activités agricoles.

Le revenu déclaré par les couples d'exploitants agricoles classiques suscite des questions intéressantes sur la taille que doit avoir l'exploitation pour qu'une famille puisse en vivre. En 1995, 37 % de ces couples ont tiré plus de la moitié de leur revenu personnel total des activités agricoles, alors que 39 % d'entre eux n'ont tiré aucun revenu de ces activités, parce que leur exploitation

Les données utilisées dans le présent article sont extraites de la base de données du couplage agriculture-population de 1996, laquelle est basée sur le Recensement de l'agriculture et le Recensement de la population de 1996. La population étudiée se compose de fermes de recensement pour lesquelles le mari et la femme étaient inscrits comme exploitants agricoles. Une proportion importante de ces fermes de recensement étaient trop petites pour réaliser un chiffre d'affaires brut de plus de 10 000 \$ et celles-ci ont donc été exclues de l'étude.

Indices de volume de travail

Les questions du recensement qui établissent une différence entre le travail rémunéré effectué à l'extérieur de la ferme et le travail rémunéré effectué à la ferme s'inspirent de l'année 1995 comme période de référence, tandis que les données relatives au travail non rémunéré sont recueillies uniquement pour la semaine de référence qui précède le recensement. C'est la raison pour laquelle l'imputation de l'effort de travail aux activités rémunérées liées à la ferme et à l'extérieur de celle-ci, et aux activités non rémunérées effectuées à la maison (tâches ménagères) n'a pu être réalisée sans recourir à une certaine intégration des données relatives aux diverses périodes de référence.

Les indices de volume de travail sont fondés sur la question du Recensement de la population qui porte sur le nombre d'heures de travail rémunéré effectuées dans la semaine qui précède le recensement. Bien que cette variable hebdomadaire n'établisse pas de différence entre le travail rémunéré effectué à la ferme et à l'extérieur de celle-ci, les heures rémunérées consacrées à du travail effectué à la ferme et à l'extérieur de celle-ci ont été estimées pour la semaine de référence à l'aide de la répartition annuelle de 1995, d'après la déclaration des exploitants agricoles inscrits dans le questionnaire du Recensement de l'agriculture. Cette façon de procéder permet d'ajouter des heures de travail rémunéré à des heures de travail non rémunéré, et disposer ainsi d'une base pour tracer le profil des régimes de travail.

Deux contraintes doivent être signalées concernant cette méthode. Premièrement, il peut y avoir un biais saisonnier en raison de la semaine de référence du mois de mai. Deuxièmement, la proportion du travail rémunéré total qui est consacrée au travail agricole est légèrement surestimée parce que d'autres activités de travail autonome (comme l'exploitation d'un commerce non agricole) ont été exclues des ratios estimés utilisés pour répartir le travail actif entre les activités liées à la ferme et à l'extérieur de celle-ci.

Ferme de recensement : Comprend toutes les activités agricoles pratiquées dans le but de produire des cultures, d'élever du bétail et de la volaille, de fabriquer des produits d'origine animale et d'autres produits agricoles destinés à la vente.

Couples d'exploitants agricoles : Couples constitués d'un mari et d'une femme (légalement mariés ou vivant en union de fait) qui, dans le recensement, ont déclaré être des exploitants agricoles. Les couples dont seulement le mari a indiqué être un exploitant agricole ont été exclus de l'étude, même si l'épouse était susceptible d'accomplir une part importante du travail agricole, parce que le recensement ne permet pas de recueillir des données sur le temps consacré à du travail agricole par des personnes qui n'étaient pas inscrites comme des exploitants agricoles. Les *couples d'exploitants agricoles classiques* n'ont aucun emploi rémunéré à l'extérieur de la ferme (ce groupe comprend un faible nombre de personnes qui exploitent un commerce non agricole, mais qui n'occupent pas un autre emploi). Les *couples d'exploitants agricoles non classiques* ont un travail rémunéré à l'extérieur de la ferme.

Chiffre d'affaires brut de la ferme : Chiffre d'affaires brut d'une exploitation agricole (avant la soustraction de l'amortissement pour dépréciation et des dépenses d'exploitation) réalisé en 1995. Les revenus comprennent le bénéfice net réalisé sur tous les produits agricoles vendus ainsi que des entrées comme les montants versés par des offices de commercialisation, les paiements et les remises provenant de programmes et les remboursements de TPS.

Revenu agricole : Bénéfice net provenant d'un travail autonome et comprenant le revenu tiré de la vente de produits agricoles, les remises ainsi que les montants reçus au chapitre du soutien agricole et dans le cadre de régimes d'assurance.

Revenu personnel total : Revenu que le couple d'exploitants agricoles tire de toutes les sources et qui comprend, par exemple, le revenu d'un travail autonome, des salaires et des traitements, des revenus de placements, des pensions, des montants versés par le gouvernement et les crédits d'impôt.

Tâches ménagères : Travaux domestiques non rémunérés, jardinage ou entretien du foyer non rémunéré effectué pour les membres du ménage ou d'autres personnes; par exemple la préparation des repas, la lessive, la planification ménagère, les courses et la tonte de la pelouse.

Bien que les couples d'exploitants agricoles non classiques consacrent moins de temps au travail agricole que les couples d'exploitants agricoles classiques, ils effectuent souvent davantage de travail rémunéré que ces derniers

	Couples d'exploitants agricoles classiques	Couples d'exploitants agricoles non classiques	
	Travail agricole	Travail rémunéré total ¹	Travail agricole
	Nombre moyen d'heures par semaine, d'après l'indice de volume de travail		
Tous les types de fermes ²			
Petites	71	90	52
Grandes	100	102	77
Fermes laitières			
Petites	86	94	67
Grandes	108	111	91
Fermes d'élevage de bétail			
Petites	76	92	55
Grandes	102	108	80
Fermes porcines			
Petites	--	92	57
Grandes	99	94	69
Fermes avicoles (volaille et œufs)			
Petites	--	--	--
Grandes	87	83	58
Exploitations de blé			
Petites	62	89	52
Grandes	93	103	77
Exploitations de petites graines et de graines oléagineuses			
Petites	58	87	47
Grandes	95	99	74
Exploitations spécialisées diverses			
Petites	78	90	52
Grandes	114	107	75

1. Comprend le travail agricole et les heures de travail effectuées à l'extérieur de la ferme.

2. Les petites fermes ont un chiffre d'affaires annuel de plus de 10 000 \$ et de moins de 100 000 \$; les grandes fermes ont un chiffre d'affaires annuel supérieur à 100 000 \$.

-- La taille de l'échantillon est trop petite pour produire des estimations fiables.

Source : Statistique Canada, base de données du couplage agriculture-population de 1996.

n'avait atteint que le seuil de rentabilité ou avait subi une perte. Veuillez noter, cependant, que les familles agricoles bénéficient dans une certaine mesure de biens et de services (comme certains frais de logement et de transport) qui sont partagés par le ménage et l'exploitation agricole. Au moment de soumettre la déclaration de revenus, ces coûts peuvent être portés aux dépenses et déduits du revenu agricole, ce qui augmente le revenu net.

Bien que les couples d'exploitants agricoles classiques aient tiré un faible revenu personnel de leur ferme, un grand nombre d'entre eux ont effectué des activités agricoles exigeant un capital important. Ainsi, 55 % de ces couples disposaient d'éléments d'actif totalisant au moins 500 000 \$, et de ce nombre, 38 % comptaient des actifs évalués à plus de 1 million de dollars. Malgré cela, seulement 21 % des exploitations agricoles classiques ont

réalisé un chiffre d'affaires brut supérieur à 250 000 \$ en 1995.

Les couples d'exploitants agricoles non classiques avaient également tendance à investir un capital important dans leur ferme, mais par rapport aux couples d'exploitants agricoles classiques, il s'agit d'un investissement moins élevé : seulement 40 % d'entre eux avaient des éléments d'actif totalisant plus de 500 000 \$. Toutefois, un investissement moins élevé semble correspondre à un chiffre d'affaires inférieur, puisque seulement 9 % des couples d'exploitants agricoles non classiques ont réalisé un chiffre d'affaires supérieur à 250 000 \$ en 1995.

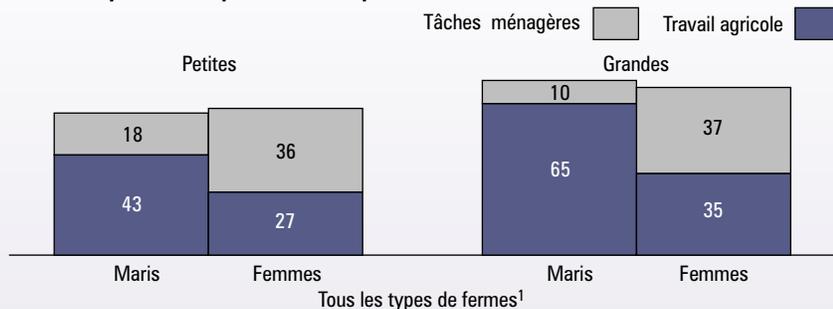
Les investissements et les revenus supérieurs déclarés par les couples d'exploitants agricoles classiques sont un reflet du type de ferme qu'ils exploitent. Environ trois quarts (74 %) des fermes laitières exploitées par des couples étaient gérées par des couples d'exploitants agricoles classiques; de ce nombre, 86 % avaient réalisé un chiffre d'affaires supérieur à 100 000 \$ en 1995. Par contraste, la vaste majorité des exploitations spécialisées diverses¹ (64 %) et des fermes d'élevage de bétail (62 %) étaient gérées par des couples d'exploitants agricoles non classiques; de ce nombre, 47 % ont déclaré un chiffre d'affaires brut de plus de 100 000 \$.

Certaines fermes demandent plus de travail que d'autres

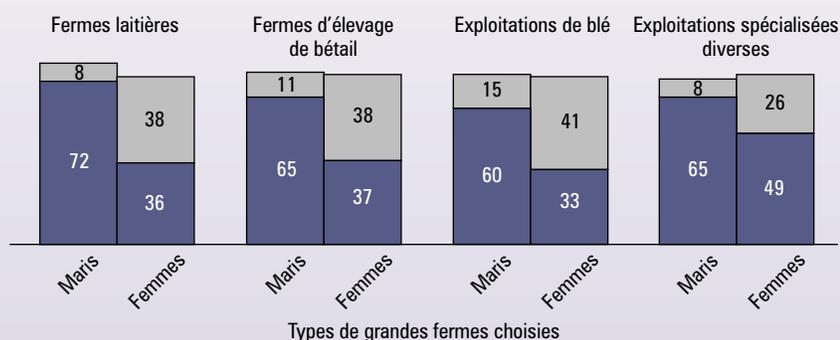
D'après les estimations établies par l'indice de volume de travail, la maxime selon laquelle les agriculteurs travaillent dur de l'aube au crépuscule

1. Les principaux types d'exploitations spécialisées diverses comprennent : l'élevage de moutons, de chèvres, de chevaux, de visons, de renards, de lapins, d'abeilles, d'autre bétail, de bisons, de chevreuils et de lamas, et les exploitations spécialisées dans la culture de champignons, dans la culture de pépinières en serre, dans les produits de l'érable et dans la culture d'arbres de Noël.

Nombre moyen d'heures par semaine, d'après l'indice de volume de travail



... quel que soit le type de ferme



1. Les petites fermes ont un chiffre d'affaires annuel de plus de 10 000 \$ et de moins de 100 000 \$; les grandes fermes ont un chiffre d'affaires annuel supérieur à 100 000 \$.

Source : Statistique Canada, base de données du couplage agriculture-population de 1996.

semble être bien vraie, et en général, plus la ferme est grande, plus elle demande d'heures de travail. Les couples d'exploitants agricoles classiques qui ont géré de grandes fermes et dont le chiffre d'affaires annuel était supérieur à 100 000 \$ ont consacré en moyenne 100 heures par semaine au travail agricole, tandis que les couples qui ont exploité de petites fermes et dont le chiffre d'affaires annuel se situait entre 10 000 \$ et 100 000 \$ ont consacré au total 71 heures par semaine à ces tâches².

Les fermes d'élevage de bétail requièrent également davantage de temps pour les couples. Par exemple, les couples d'exploitants agricoles classiques qui ont exploité une ferme laitière ont travaillé 86 heures par semaine dans le cas des petites fermes et 108 heures par semaine dans le cas

des grandes fermes. Par contraste, les couples qui ont géré des exploitations de blé ont effectué, en moyenne, une semaine de travail de 62 heures dans le cas des petites fermes et de 93 heures dans le cas des grandes fermes.

Par rapport aux couples plus âgés, les couples d'exploitants agricoles où la femme avait moins de 45 ans ont consacré plus de temps au travail agricole. Les couples de 35 à 44 ans ont travaillé 100 heures par semaine à la ferme, tandis que les exploitants agricoles plus âgés (qui formaient un petit groupe) ont consacré environ la moitié de ce temps (55 heures par semaine) au travail agricole.

Dans l'ensemble, les couples d'exploitants agricoles non classiques ont travaillé moins d'heures à la ferme que les couples d'exploitants agricoles classiques. Cependant, parce qu'ils

occupaient aussi un emploi à l'extérieur de la ferme, ces derniers ont consacré un plus grand nombre d'heures à un travail rémunéré que les premiers. En fait, les couples d'exploitants agricoles non classiques exploitant une petite ferme ont travaillé plus d'heures par semaine (90 heures) que les couples d'exploitants agricoles classiques (71 heures).

Les couples d'exploitants agricoles classiques divisent la charge de travail à parts égales

Des études effectuées dans d'autres pays ont montré que la répartition du travail et la prise de décisions au sein des ménages agricoles sont différentes pour les hommes et les femmes. La femme est plus susceptible d'accomplir des tâches « ménagères », tandis que l'homme a plus tendance à effectuer le travail « à l'extérieur de la maison », même lorsque l'un ou l'autre, ou les deux, travaillent aussi à l'extérieur de la ferme³. Une étude menée en 1994 portant sur les rôles des femmes au sein des exploitations

2. Statistique Canada utilise les données relatives au chiffre d'affaires brut pour classer les fermes selon la taille, même si les revenus peuvent varier d'une année à l'autre. Dans le présent article, les fermes dont le chiffre d'affaires se situait entre 10 000 \$ et 99 999 \$ en 1995 sont considérées comme de petites fermes, alors que les exploitations dont le chiffre d'affaires était supérieur à 100 000 \$ sont considérées comme de grandes fermes.

3. John Wilson, Ida Harper Simpson et Richard Landerman, « Status variation on family farms: Effects of crop, machinery and off-farm work », *Rural Sociology*, vol. 59, n° 1, 1994, p. 136 à 153; Margaret Alston, « Women and their work on Australian farms », *Rural Sociology*, vol. 60, n° 3, 1995, p. 521 à 532; Sara Tufts Rickson et Peter L. Daniels, « Rural women and decision making: Women's role in resource management during rural restructuring », *Rural Sociology*, vol. 64, n° 2, 1999, p. 234 à 250; Nora C. Keating et Heather M. Little, « Getting into it: Farm roles and careers of New Zealand women », *Rural Sociology*, vol. 59, n° 4, 1994, p. 720 à 736.

agricoles en Nouvelle-Zélande a indiqué que la prise en charge exclusive de la production agricole ne leur était pas permise, même si elles participaient directement à diverses activités liées à la ferme. Malgré cela, la quantité de travaux domestiques dont elles avaient la responsabilité diminuait à mesure que leur rôle au sein de la ferme évoluait progressivement de celui de « ménagère » à celui d'« exploitante agricole », en passant par le rôle de « commis de ferme à temps partiel »⁴.

Au Canada également, les couples d'exploitants agricoles classiques ont tendance à partager leurs longues heures de travail en fonction de rôles considérés comme propres à l'homme et à la femme. Ainsi, les maris effectuent généralement une plus grande partie du travail agricole, même si leur femme est aussi exploitante agricole; parallèlement, les femmes accomplissent toujours une plus grande partie des tâches ménagères. Dans l'ensemble, les maris ont effectué environ 60 % à 85 % de travail agricole de plus que leur femme, tandis que les femmes ont accompli 2 à 4 fois plus de tâches ménagères que leur mari. Toutefois, le volume de travail total accompli par chacun des conjoints au sein de ces couples d'exploitants agricoles classiques était pratiquement le même.

Dans le cas des petites fermes, les maris et les femmes ont travaillé en moyenne 61 heures et 64 heures par semaine respectivement. Les maris ont consacré 71 % de leur temps (43 heures) au travail agricole, alors que les femmes ont consacré 57 % de leur temps (36 heures) aux tâches ménagères. Dans le cas des grandes fermes, les couples ont travaillé un plus grand nombre d'heures (les maris, 75 heures au total, et les femmes, 72 heures). Par contre, si les

maris ont consacré presque la totalité de leur temps de travail aux activités liées à la ferme (87 % ou 65 heures), les femmes ont réparti leur temps presque également entre le travail agricole et les tâches ménagères (35 heures et 37 heures respectivement).

La répartition du travail agricole au sein de couples d'exploitants agricoles classiques est également liée au type d'exploitation agricole. Par exemple, les femmes ayant travaillé dans une ferme laitière ont participé dans une moindre proportion au travail agricole (50 %) que les femmes ayant travaillé au sein d'une exploitation de blé (55 %) ou dans une exploitation spécialisée (75 %).

Lorsque le ménage comprend de jeunes enfants, l'influence de ces derniers sur la répartition du travail est prévisible. Par exemple, de jeunes femmes ayant des enfants de moins de six ans ont effectué moins de travail agricole (28 heures) que les femmes sans enfants de cet âge (39 heures); en revanche, elles ont consacré nettement plus de temps aux tâches ménagères (43 heures comparativement à 28 heures). Étant donné que cette estimation ne comprend pas le temps consacré entièrement à la garde d'enfants, elle n'inclut pas tout le travail non rémunéré effectué par les exploitantes agricoles qui ont de jeunes enfants.

Résumé

Travailler de longues heures est chose courante pour les couples d'exploitants agricoles, qui se consacrent entièrement à l'exploitation de leur ferme et aux tâches ménagères. Bien que les maris accomplissent une plus grande partie du travail agricole et que les femmes s'occupent davantage des tâches ménagères, le volume total de travail rémunéré et de travail non rémunéré effectué au sein d'une exploitation agricole est partagé également entre les conjoints. Cela dit, il existe des variations en ce qui a trait au volume de travail accompli par les exploitants de différents types de fermes. En général, plus la taille de la ferme est grande, plus la proportion du travail agricole effectué par le mari et la proportion de tâches ménagères accomplies par la femme sont importantes. Autrement dit, plus la ferme est grande, plus la répartition du travail se fait en fonction du sexe des exploitants.

TSC

Cynthia Silver est analyste principale à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles de Statistique Canada.

La publication

Tendances sociales canadiennes

Vous en servez-vous pour vos affaires?

Depuis combien de temps la lisez-vous?

NOUS AIMERIONS AVOIR DE VOS NOUVELLES.

Prière d'envoyer vos commentaires à la :

Rédactrice en chef
TENDANCES SOCIALES CANADIENNES
7^e étage, immeuble Jean-Talon
Statistique Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6.

Télécopieur : (613) 951-0387

Internet (courrier électronique) : cstsc@statcan.ca



4. Keating et Little, *ibid.*

L'évolution de la situation des immigrants dans la famille au Canada

par **Derrick Thomas**

De nombreux émigrants font face à l'incertitude lorsqu'ils quittent leur pays d'origine; ils doivent faire des sacrifices et sont parfois obligés d'accepter un statut social inférieur à celui qu'ils détenaient avant d'émigrer. Beaucoup d'entre eux endurent ces difficultés, car ils estiment qu'à long terme ces démarches profiteront à leurs enfants et à d'autres membres de la famille. Le plus souvent, l'émigration a pour seul but l'accompagnement de proches ou la réunion avec des membres de la famille. En moyenne, trois quarts des immigrants admis au Canada entre 1980 et 1995 sont entrés au pays en vertu de leur lien familial avec quelqu'un qui les accompagnait ou qui vivait déjà au Canada¹. En bref, le comportement migratoire est souvent très logique lorsqu'on le considère dans le contexte d'une stratégie familiale.

Les familles peuvent avoir recours à deux stratégies d'immigration de base. Le choix effectué est déterminé dans une certaine mesure par la législation qui régit l'immigration. Les candidats à l'immigration peuvent émigrer ensemble, comptant sur les compétences et les ressources d'un ou de plusieurs membres de la famille pour être admissibles à l'immigration au Canada et s'y installer rapidement; ou alors, des membres de la famille peuvent émigrer seuls, laissant des membres plus dépendants derrière eux. Ceux-ci iront rejoindre les personnes parties avant eux, une fois qu'ils seront bien établis dans le nouveau pays. Les gens qui arrivent ensemble au Canada font généralement partie de familles nucléaires, composées du mari et de la femme, avec ou sans enfants. Un grand nombre de personnes qui rejoignent un membre de la famille à une date ultérieure sont des conjoints, surtout des épouses (25 %), mais une proportion importante de ces personnes (40 %) est composée de membres de la famille étendue, qui comprend les parents, les grands-parents et la fratrie.

De toute évidence, les familles d'immigrants et leur parenté vivant déjà au Canada estiment qu'il est dans leur intérêt de vivre ensemble. On croit également que l'émigration et la réunion des familles sont des bienfaits pour la société en général. On estime que les familles offrent une source de soutien pendant que les immigrants s'installent, apprennent une des langues officielles ou améliorent leurs compétences professionnelles. Les nouveaux arrivants peuvent également donner un coup de main à des proches déjà installés au Canada, comme main-d'œuvre familiale ou en fournissant un revenu, ou encore, en permettant à d'autres membres de la famille d'aller sur le marché du travail ou de poursuivre des études supérieures. En regroupant les

1. Ces derniers temps, davantage d'immigrants sont sélectionnés d'après leurs compétences, mais en 1998, dernière année pour laquelle des données complètes sont disponibles, plus de deux tiers des immigrants ont été admis au pays parce qu'ils ou elles accompagnaient un parent ou avaient des liens familiaux avec des personnes vivant au Canada.

Dans le présent article, nous nous appuyons principalement sur des données extraites des recensements de la population de 1986, 1991 et 1996. Nous avons également utilisé des données provenant du Système de données sur les immigrants ayant obtenu le droit d'établissement (SDIODE), lesquelles sont recueillies par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). La population étudiée se compose de personnes qui ont émigré au Canada en 1985, 1990 et 1995 respectivement, à l'âge de 15 ans et plus.

La base de données du SDIODE fournit des renseignements sur les immigrants qui s'appliquent au moment de l'arrivée au Canada et comporte des catégories administratives de CIC pour classer les immigrants en trois catégories de base : « indépendants », « famille » et « réfugiés ». Le recensement permet de recueillir des données visant à déterminer quels sont les membres d'un ménage qui ont immigré au Canada et l'année d'immigration de ceux-ci, mais non la catégorie de CIC sous laquelle ils ont été admis au pays.

La population d'immigrants saisie au moyen du recensement a été divisée en des catégories qui rendent compte de l'accroissement du soutien de la part de parents. Afin d'éviter un double dénombrement, les immigrants vivant au sein d'une famille économique comportant plus d'un type de parent (par exemple, un immigrant arrivé plus tard et un adulte né au Canada) ont été classés d'après le parent qui a vécu le plus longtemps au Canada ou qui est susceptible d'offrir le plus de soutien. Les six catégories de situation des immigrants dans la famille sont les suivantes : 1) les immigrants vivant seuls, sans lien avec une autre personne; 2) les immigrants vivant seulement avec des enfants au sein d'une famille économique; 3) les immigrants vivant avec un ou des adultes ayant immigré au cours d'une année qui a suivi celle de leur propre arrivée au pays; 4) les immigrants vivant avec un ou des adultes ayant immigré la même année qu'eux; 5) les immigrants vivant avec des personnes qui ont immigré au cours d'une année antérieure à celle de leur propre arrivée au pays; 6) les immigrants vivant avec des parents nés au Canada.

Immigrant : Personne originaire d'un autre pays et qui est autorisée à vivre en permanence au Canada.

Famille économique : Groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption.

Parent établi : Membre adulte d'une famille économique qui est né au Canada (*parents nés au Canada*) ou qui a immigré au cours d'une année antérieure à celle de l'arrivée au pays des immigrants faisant partie de la population étudiée (*parents immigrés établis*).

Adulte accompagnateur : Immigrant adulte qui a été admis au pays la même année que le nouvel arrivant.

Immigrant arrivé par la suite : Immigrant adulte qui est arrivé au Canada après l'immigrant visé par l'étude.

Probabilité : La probabilité pour un immigrant de se trouver dans une situation d'habitation donnée; cette probabilité est exprimée sous forme d'un pourcentage.

Immigrant de référence : Immigrant présentant les caractéristiques du modèle statistique qui sont maintenues constantes à leur valeur la plus courante. Par exemple, l'âge le plus courant au moment de l'immigration se situe entre 30 et 49 ans, la région la plus courante comme lieu de naissance est l'Asie, les études postsecondaires partielles (sans grade universitaire) constituent le niveau de scolarité le plus courant et l'anglais est la langue officielle qui est parlée le plus souvent par les immigrants. Afin d'isoler l'incidence d'une seule variable, par exemple l'âge au moment de l'immigration, on permet à cette valeur de varier, alors que toutes les autres caractéristiques sont maintenues constantes (lieu de naissance : Asie; niveau de scolarité : études postsecondaires partielles (sans grade universitaire); compétence linguistique : anglais). On fournit généralement des estimations concernant la situation dans la famille existant cinq ans après l'immigration, mais dans le cas du niveau de scolarité et de la connaissance de langue, les renseignements fournis ont trait à la situation qui prévaut un an après l'arrivée au pays.

	Immigrants vivant seuls	Immigrants vivant seulement avec des enfants	Immigrants vivant seulement avec des immigrants arrivés par la suite	Immigrants vivant avec des parents accompagnateurs %	Immigrants vivant avec des parents établis		
					Immigrants (1)	Nés au Canada (2)	(1) et (2)
Situation dans la famille à l'arrivée en 1985	18	1	--	24	--	--	57
1986	13	2	1	33	43	11	51
1991	11	4	8	40	29	11	38
1996	11	4	11	36	26	13	38
Moyenne	11	3	7	36	32	12	42

-- Données non recueillies.
Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à 100 en raison d'arrondissements. Les catégories (1) et (2) ne sont pas absolument exclusives.
Sources : Citoyenneté et Immigration Canada, Système de données sur les immigrants ayant obtenu le droit d'établissement et Statistique Canada, recensements de la population.

ressources, les familles facilitent généralement le processus d'adaptation pour les nouveaux immigrants et réduisent les coûts sociaux pour toutes les personnes concernées.

Dans le présent article, nous utilisons des données tirées principalement de trois recensements afin d'étudier la situation dans la famille des personnes de 15 ans et plus et qui ont immigré en 1985, 1990 ou 1995. Nous nous concentrons sur la façon dont cette situation évolue au fil du temps, en comparant en particulier les immigrants qui ont rejoint des proches déjà établis au Canada avec les immigrants qui sont arrivés au pays accompagnés de proches.

Émigration individuelle ou en famille

Des données de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) relatives aux années 1985 à 1995 indiquent qu'environ 40 % des immigrants de 15 ans et plus sont arrivés seuls au Canada ou ont voyagé seuls; un peu moins de 60 % des nouveaux arrivants étaient accompagnés d'autres adultes. Dans

l'ensemble, à peu près un tiers des immigrants sont arrivés accompagnés d'enfants de moins de 15 ans. Environ 57 % des personnes qui ont immigré en 1985 étaient parrainées par des parents vivant au Canada; en 1995, cette proportion s'établissait à près de 54 %.

Cependant, il semble que tous ces nouveaux arrivants ne vivaient pas avec les membres de la famille qui les avaient parrainés, ou lorsque c'était le cas, la cohabitation était relativement de courte durée. Des données de recensement indiquent qu'en 1986, un peu plus de la moitié des immigrants arrivés au pays en 1985 vivaient avec des parents déjà établis au Canada; cinq ans plus tard, cette proportion est tombée à moins de 40 %. La majeure partie de ce recul semble concerner des immigrants qui ont rejoint des personnes ayant immigré avant eux. Au cours de la même période, la proportion relativement faible d'immigrants vivant avec des adultes nés au Canada a augmenté.

Par contraste, la proportion d'immigrants arrivés en 1985 vivant avec

des proches qui avaient immigré au cours de la même année qu'eux était assez stable. La proportion de nouveaux arrivants qui vivaient avec des immigrants arrivés au pays au cours d'années subséquentes a augmenté rapidement, passant de moins de 1 % en 1986 à 8 % en 1991 et à 11 % en 1996.

Il semblerait que les personnes qui immigrer ensemble sont plus susceptibles de vivre ensemble au Canada. Cela vient sans doute du fait que les personnes déménageant ensemble sont plus susceptibles d'être étroitement apparentées que des personnes les rejoignant plus tard.

De nombreux facteurs influent sur la situation des immigrants dans la famille

La situation des immigrants dans la famille est déterminée par un certain nombre de facteurs. Le sexe et le rôle assigné à chacun des sexes dictent souvent la situation dans la famille et le moment de l'émigration pour les membres d'une famille. L'âge au moment de l'émigration, le temps

Le Canada dispose d'un système d'évaluation qui aide les agents d'immigration à déterminer l'admissibilité des personnes qui souhaitent s'établir au pays. Les immigrants indépendants sont évalués au moyen d'un système de points d'appréciation; de nombreux autres immigrants, comme les réfugiés et les requérants appartenant à la catégorie de la famille, ne font pas l'objet d'une évaluation. La réunion des familles permet aux proches d'un immigrant reçu ou d'une immigrante reçue de rejoindre celui-ci ou celle-ci au Canada. On considère comme des proches le conjoint ou la conjointe, les enfants à charge, les parents, les grands-parents, les frères et sœurs orphelins, les neveux et nièces orphelins, les petits-enfants de moins de 19 ans célibataires, ainsi que le fiancé ou la fiancée et les enfants à charge. La réunion des familles représente environ la moitié de tous les nouveaux arrivants admis au Canada.

La réunion des familles fait partie depuis longtemps des principaux objectifs de la politique et de la législation du Canada en matière d'immigration. Le Canada n'a pas suivi la tendance, observée dans le cas d'autres pays d'immigration, qui consiste à restreindre l'immigration des proches. La catégorie d'immigration famille permet tant aux immigrants récents qu'aux Canadiens établis au pays depuis longtemps d'être réunis avec des proches provenant de l'étranger, d'aider ces derniers à devenir autonomes et de contribuer à l'établissement de collectivités.

Même si les immigrants appartenant à la catégorie famille ne sont pas évalués au moyen du système de points d'appréciation, ils doivent néanmoins prouver à l'agent des visas, dans leur pays de résidence, qu'ils satisfont aux normes sanitaires du Canada, et doivent également fournir une attestation de bonne moralité. En outre, ces immigrants doivent être parrainés par un proche parent qui est citoyen ou résident permanent du Canada. Les répondants doivent signer un engagement de responsabilité financière, qui peut avoir une durée de 1 à 10 ans, afin de fournir un logement et des soins aux personnes qu'elles parrainent. Les personnes qui ne sont pas admissibles en vertu des critères de la catégorie de la famille, mais qui ont des parents proches vivant au Canada, peuvent demander d'immigrer en tant que travailleurs qualifiés et recevoir des points pour le fait d'avoir un parent au Canada.

Le renforcement de la cellule familiale est important pour aider les nouveaux arrivants à s'adapter au contexte canadien. Toutefois, des études montrent que les immigrants de la catégorie famille éprouvent souvent plus de difficultés à s'installer parce qu'ils connaissent moins bien le français ou l'anglais, ou parce qu'ils possèdent moins de compétences professionnelles. Le soutien qu'apportent des parents proches peut être déterminant pour aider un nouvel arrivant à relever avec succès les défis suscités par l'immigration.

passé au Canada et les changements survenant aux cours de la vie jouent également un rôle. Les différences d'ordre culturel sont d'autres aspects dont il faut tenir compte. D'autres facteurs plus complexes comprennent le niveau de scolarité et la connaissance d'une langue officielle². Enfin, la législation relative à l'immigration, les conditions sociales et économiques existant au Canada et le pays de résidence au moment de l'émigration sont également des facteurs importants.

Nous avons utilisé ces caractéristiques pour élaborer un modèle statistique permettant d'estimer la probabilité qu'un immigrant vive au sein d'une famille économique avec un type de corésident en particulier. Ce modèle isole l'incidence de chaque caractéristique sur cette probabilité; autrement dit, tous les autres facteurs utilisés dans le modèle sont « neutralisés » ou maintenus constants pendant que l'on détermine l'influence de l'un des facteurs. On estime la probabilité dans le cas d'un

immigrant de référence (un immigrant type fictif); celui-ci sert ensuite à mesurer l'incidence des variations d'une caractéristique donnée. Nous avons établi des estimations pour les hommes et pour les femmes, étant donné que les deux sexes présentent des expériences si différentes. Afin de simplifier la description, nous

2. L'emploi et le revenu présentent des liens encore plus complexes et seront analysés dans un prochain article.

utilisons le mot « immigrant » plutôt que la désignation « immigrant de référence », mais nous faisons toujours référence à un immigrant qui présente les caractéristiques les plus typiques.

Les femmes se joignent à un ménage, les hommes emmènent leur famille

Les hommes et les femmes ont une situation dans la famille différente à divers stades de leur vie. Les femmes se marient généralement plus jeunes que les hommes, sont plus souvent parent unique et vivent plus souvent seules durant la vieillesse.

Il est évident, d'après les données de recensement, que l'âge auquel une personne émigre a une incidence importante sur la situation dans la famille. Comme prévu, toutefois, il y a des différences nettes entre les hommes et les femmes. Les femmes ont davantage tendance à vivre avec des adultes qui ont immigré au cours d'une année antérieure; pour leur part, les hommes sont plus susceptibles de vivre avec des personnes qui ont immigré avec eux ou qui les ont rejoints à une date ultérieure. Lorsqu'une famille émigre sur une période de plusieurs années, les hommes sont plus susceptibles d'ouvrir la voie au Canada et d'être rejoints plus tard par leur femme et leurs enfants.

Même après avoir vécu cinq ans au Canada, tant les femmes que les hommes qui ont émigré au cours de l'adolescence présentent la probabilité la plus élevée de vivre avec des adultes qui ont émigré la même année qu'eux (probablement leurs parents). Cependant, les jeunes femmes présentent une probabilité légèrement supérieure de vivre avec des immigrants déjà établis.

L'incidence des mariages transfrontaliers peut être constatée dans le cas de personnes qui émigrent dans la vingtaine. Toutes choses étant égales par ailleurs, il y a 1 chance sur 3 qu'une femme ayant émigré à cet âge

vive avec un immigrant déjà installé au Canada lorsqu'elle est arrivée au pays, et 1 chance sur 4 qu'un homme soit dans cette situation. Environ 20 % des hommes appartenant à cette catégorie sont susceptibles de vivre avec une personne qui les a suivis au Canada, comparativement à 11 % des femmes appartenant à la même catégorie. Toutefois, 15 % des hommes dans la vingtaine qui immigreront au Canada vivent seuls.

Chez les hommes et les femmes, mais particulièrement dans le cas des hommes, les personnes qui immigreront entre les âges de 30 et 49 ans présentent une probabilité élevée de continuer à vivre avec des personnes qui ont immigré avec eux (après cinq ans, la proportion s'établit à près de 60 %).

Par la suite, à mesure que l'âge au moment de l'émigration augmente, la probabilité qu'un immigrant vive avec des parents déjà établis augmente également. Ainsi, il existe une probabilité de 48 % que les personnes ayant immigré après l'âge de 65 ans vivent avec des immigrants qui les ont précédées au pays. Cependant, les femmes qui immigreront au Canada après l'âge de 65 ans sont également les plus susceptibles de vivre seules, tous groupes d'âge confondus. Après cinq ans passés au Canada, on estime que 23 % des femmes immigrées vivent seules, alors que cette proportion est de 4 % chez les hommes. Toutefois, il ne semble pas qu'un grand nombre de ces femmes soient devenues veuves au Canada. Plus de femmes que d'hommes émigrent à un âge avancé, et la probabilité qu'elles vivent seules est élevée même un an après leur arrivée au pays. Cela laisse penser que le décès de leur conjoint à l'étranger pourrait favoriser l'immigration des femmes âgées.

Au Canada, les familles évoluent et changent au fil du temps

La situation dans la famille change à mesure que les immigrants s'adaptent à la réalité de leur nouveau pays, et le

nombre d'années passées au Canada depuis leur arrivée a une incidence importante sur le type de ménage au sein duquel ils vivent. Si l'on maintient constants tous les facteurs à l'exception de celui de la durée de résidence, la probabilité qu'un immigrant vive avec des immigrants établis diminue presque de moitié durant une période de 10 ans, dans le cas des hommes (de 30 % dans la première année à 17 % dans la dixième), et de plus d'un tiers dans le cas des femmes (de 34 % à 22 %). Étant donné que plus de la moitié de tous les immigrants émigrent grâce à un parrain qui réside au Canada, et que la diminution des probabilités de vivre avec des immigrants arrivés avant eux au pays est la plus marquée un an et cinq ans après la date d'arrivée au Canada, les données laissent penser que la cohabitation avec des parents établis au pays est un arrangement provisoire pour un grand nombre de personnes.

La probabilité qu'un immigrant de sexe masculin soit rejoint par une personne qui est arrivée au pays au cours d'une année ultérieure augmente de 2 % après un séjour de 1 an au Canada à 12 % après un séjour de 5 ans, et à presque 20 % après 10 ans. Les données correspondantes relatives aux femmes laissent penser que celles-ci sont moins susceptibles de parrainer de nouveaux arrivants.

Par contraste, la probabilité de vivre avec d'autres adultes qui ont immigré au cours de la même année est beaucoup plus stable au fil des ans, bien qu'elle diminue un peu, elle aussi, après 10 ans. Encore une fois, il semble que les membres de la famille qui émigrent ensemble sont fondamentalement plus susceptibles de continuer à cohabiter que des parents qui ont été séparés dans un premier temps par l'émigration.

Les immigrants présentent des différences selon la période d'émigration

Les conditions économiques et sociales qui incitent les émigrants à

Âge à l'arrivée	Immigrants vivant seuls	Immigrants vivant seulement avec des enfants	Immigrants vivant seulement avec des immigrants arrivés par la suite	Immigrants vivant avec des parents accompagnateurs	Immigrants vivant avec des parents établis	
					Immigrants	Nés au Canada
%						
Hommes						
Moins de 20 ans	5	2	4	65	22	2
20 à 29 ans	15	1	20	32	26	5
30 à 49 ans	7	1	14	59	16	3
50 à 64 ans	4	†	4	59	29	3
65 ans et plus	4	†	2	40	48	4
Femmes						
Moins de 20 ans	5	3	6	55	27	3
20 à 29 ans	10	4	11	34	35	6
30 à 49 ans	9	5	8	55	20	3
50 à 64 ans	12	1	6	37	40	4
65 ans et plus	23	†	5	17	48	6

† Données inférieures à 1 %.

Les immigrants comptent moins sur des immigrants établis à mesure que le temps passé au Canada augmente

Années de résidence	%					
	Hommes					
1 an	11	2	2	53	30	2
5 ans	9	1	12	55	20	3
10 ans	8	1	20	49	17	4
Femmes						
1 an	11	2	1	48	34	3
5 ans	9	4	8	49	25	3
10 ans	12	6	11	45	22	4

Les immigrants provenant de lieux d'origine inhabituels sont plus susceptibles de vivre seuls ou seulement avec des enfants

Lieu de naissance	%					
	Hommes					
États-Unis	11	2	2	31	5	49
Amérique latine ou Caraïbes	11	2	16	44	20	7
Europe	10	1	13	57	9	10
Afrique	17	1	17	47	11	6
Asie ou Pacifique	7	1	14	59	16	3
Femmes						
États-Unis	12	8	1	22	7	50
Amérique latine ou Caraïbes	10	15	12	36	20	7
Europe	11	6	4	55	14	10
Afrique	10	11	7	52	17	3
Asie ou Pacifique	9	5	8	55	20	3

Nota : Les pourcentages indiquent la probabilité estimée pour un immigrant de référence, cinq ans après l'immigration au Canada. Voir « Ce qu'il faut savoir sur la présente étude ». Les totaux peuvent ne pas correspondre à 100 en raison d'arrondissements.

Source : Statistique Canada, recensements de la population.

quitter leur pays, ou qui les attirent vers le Canada, varient au fil du temps. Ces conditions déterminent les personnes qui vont émigrer au cours d'une période donnée et le comportement de ces émigrants. La législation qui régit l'émigration dans le pays d'origine et l'immigration au Canada revêtent une importance particulière.

En 1985, le Canada suspendait la sélection de travailleurs qualifiés en raison du taux de chômage élevé qui existait au pays, de sorte que la réunion des familles est devenue pratiquement le seul moyen d'immigrer au Canada. Toutefois, avec le boom économique de la fin des années 80, on a remis l'accent sur la sélection d'immigrants indépendants, et en 1990, on admettait une plus petite proportion d'immigrants qui souhaitaient rejoindre des proches déjà établis au Canada. Au début des années 90, il y a eu une nouvelle récession, de sorte qu'en 1995, la réunion des familles était redevenue un élément important de l'immigration.

Ce cycle laisse penser que les immigrants arrivés au pays en 1985 et en 1995 présentent une situation dans la famille différente de ceux arrivés en 1990. En maintenant d'autres facteurs constants, cinq ans après l'arrivée au pays, les immigrants arrivés en 1990 étaient plus susceptibles de vivre avec des adultes qui étaient arrivés au cours de la même année, tandis que les immigrants arrivés en 1985 présentaient la plus forte probabilité de vivre avec des proches déjà établis au Canada.

Les personnes nées dans des régions différentes présentent divers modèles d'émigration

Les émigrants dont l'origine est différente présentent également des particularités quant à leur situation dans la famille au Canada. Ces différences reflètent des liens historiques avec le Canada ainsi que des traditions culturelles ayant trait aux rôles

des deux sexes, au mariage et à la situation dans la famille étendue.

Toutes choses étant égales par ailleurs, les immigrants nés en Amérique latine, dans les Caraïbes, en Asie ou en Afrique sont les plus susceptibles de vivre avec des immigrants déjà établis au pays. Les immigrants provenant de ces parties du monde sont aussi les plus susceptibles de vivre avec des immigrants qui sont arrivés plus tard. Dans le cas des Américains et des Européens, la probabilité de vivre avec des immigrants qui sont arrivés au cours d'une année antérieure est plus faible, mais la probabilité de vivre avec des adultes nés au Canada est beaucoup plus élevée. Les immigrants nés aux États-Unis semblent choisir des partenaires canadiens : tant les hommes que les femmes présentent environ 50 % de probabilités de vivre avec une personne née au Canada dans les cinq années qui suivent leur arrivée au pays. La probabilité est d'environ 10 % chez les immigrants européens et elle est presque nulle chez les immigrants de la plupart des autres régions d'origine. Les mariages transfrontaliers semblent être à l'origine de la majeure partie de l'émigration au Canada en provenance des États-Unis.

Les immigrants nés en Asie ou en Europe présentent la plus forte probabilité de vivre avec une personne qui a émigré la même année qu'eux (plus de 50 %, cinq ans après l'arrivée au pays, tant pour les hommes que pour les femmes). Par contraste, les hommes originaires d'Afrique sont les plus susceptibles de vivre seuls; les jeunes hommes africains présentent à peu près la même probabilité de vivre seuls que les femmes âgées. Étant donné qu'une proportion relativement élevée de femmes africaines vivent seulement avec des enfants, ces constatations laissent penser que les immigrants provenant d'Afrique pourraient avoir de la difficulté à

réunir les membres de leur famille. La dispersion des familles de réfugiés causée par les troubles qu'ont connus certains pays d'Afrique au cours des années 80 et 90 pourrait bien être à l'origine de cette situation.

Les femmes originaires d'Amérique latine et des Caraïbes sont les plus susceptibles d'être parent unique. Comparativement à d'autres femmes, il y a une plus forte probabilité que les femmes provenant de ces parties du monde ouvrent la voie à l'émigration de leur famille. Ce fait est mis en évidence, par exemple, par la probabilité relativement plus élevée que présentent ces femmes de vivre avec des immigrants arrivés après elles au pays.

L'autonomie augmente avec le niveau de scolarité

Le niveau de scolarité et la compétence linguistique interagissent avec la situation dans la famille économique. Par exemple, 5 ou 10 ans après l'arrivée au pays, il peut être difficile de déterminer si un immigrant donné vit au sein d'un type de famille en particulier parce qu'il parle une langue officielle ou si cet immigrant a appris une langue officielle grâce à sa situation dans la famille. Nous avons donc estimé les probabilités liées au niveau de scolarité et à la compétence linguistique dans le cas des immigrants qui sont au Canada depuis un an.

Les personnes ayant un niveau de scolarité plus élevé sont moins susceptibles de dépendre de membres de la famille déjà établis au Canada. Toutes choses étant égales par ailleurs, la probabilité de vivre avec des immigrants déjà établis au pays diminue avec le niveau de scolarité, tant pour les hommes que pour les femmes. Il est aussi évident que plus le niveau de scolarité est élevé, plus forte est la probabilité qu'un immigrant vive avec d'autres personnes qui ont immigré au même moment. Les probabilités de vivre seul augmentent également avec le niveau de scolarité.

Niveau de scolarité atteint	Immigrants vivant seuls	Immigrants vivant seulement avec des enfants	Immigrants vivant seulement avec des immigrants arrivés par la suite	Immigrants vivant avec des parents accompagnateurs	Immigrants vivant avec des parents établis	
					Immigrants	Nés au Canada
Hommes						
Études primaires ou secondaires	6	1	13	58	19	2
Diplôme d'études secondaires	7	1	15	58	17	2
Études postsecondaires partielles	7	1	14	59	16	3
Grade universitaire	7	1	13	64	12	2
Femmes						
Études primaires ou secondaires	6	3	1	55	31	3
Diplôme d'études secondaires	6	3	1	57	31	2
Études postsecondaires partielles	10	3	1	54	30	3
Grade universitaire	9	2	2	58	26	3

Nota : Les pourcentages indiquent la probabilité estimée pour un immigrant de référence, un an après l'immigration au Canada. Voir « Ce qu'il faut savoir sur la présente étude ». Les totaux peuvent ne pas correspondre à 100 en raison d'arrondissements.

Source : Statistique Canada, recensements de la population.

L'incidence de la connaissance d'une langue officielle est assez semblable à l'incidence du niveau de scolarité. Les gens qui ne parlent aucune des deux langues officielles du Canada présentent la probabilité la plus élevée de vivre avec des immigrants qui les ont précédés au pays. Ceux qui parlent les deux langues officielles présentent une probabilité élevée de vivre seuls ou avec des personnes qui ont émigré la même année qu'eux.

Résumé

La situation des immigrants dans la famille en général, et en particulier la tendance de ces derniers à vivre avec des parents déjà établis au Canada, dépend du sexe, du stade de vie et de la culture des nouveaux arrivants. D'autres facteurs, comme le niveau de scolarité et la connaissance de la langue, ont également des incidences plus complexes sur cette situation. Il

faut reconnaître, toutefois, que la politique du Canada en matière d'immigration joue un rôle important dans la détermination des caractéristiques des immigrants et peut influencer directement ou indirectement sur la situation dans la famille subséquente de ces derniers.

Il est évident qu'au fil du temps, la situation des immigrants dans la famille économique fait l'objet de rajustements. La plupart des immigrants peuvent compter sur le soutien de proches qui vivent au Canada, mais ce genre d'appui semble faire défaut à certains des nouveaux arrivants. C'est le cas notamment des femmes qui émigrent après l'âge de 65 ans, des jeunes hommes africains et des mères seules provenant d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes. De plus, il semble que les membres de familles séparées par le processus d'émigration sont plus susceptibles de vivre séparés peu de

temps après leur arrivée au Canada que les membres de familles qui arrivent au pays au cours de la même année civile. La décision d'émigrer ensemble peut laisser supposer des liens plus étroits et l'intention de vivre ensemble après l'arrivée au pays.



Derrick Thomas est analyste principal à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles de Statistique Canada.

INDICATEURS SOCIAUX

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
POPULATION ACTIVE									
<i>Population active (en milliers)</i>	14 362,2	14 504,5	14 626,7	14 750,1	14 899,5	15 153,0	15 417,7	15 721,2	15 999,2
<i>Nombre total de personnes occupées (en milliers)</i>	12 760,0	12 857,5	13 111,7	13 356,9	13 462,6	13 774,4	14 140,4	14 531,2	14 909,7
Hommes	6 970,4	7 029,9	7 177,5	7 298,5	7 346,0	7 508,3	7 661,4	7 865,8	8 049,3
Femmes	5 789,6	5 827,5	5 934,2	6 058,4	6 116,6	6 266,2	6 479,0	6 665,3	6 860,4
<i>Travailleurs à temps partiel (%)</i>	18,7	19,3	19,0	18,9	19,2	19,1	18,9	18,5	18,1
Hommes	10,6	11,2	10,8	10,8	10,8	10,5	10,6	10,3	10,3
Femmes	28,4	29,0	28,9	28,6	29,2	29,4	28,8	28,0	27,3
Temps partiel involontaire ¹	29,2	31,9	31,4	31,5	35,0	31,1	29,2	26,7	25,3
À la recherche d'un emploi à temps plein	--	--	--	--	--	10,6	10,0	9,0	7,4
% des femmes occupées dont le plus jeune enfant a moins de 6 ans	15,8	16,1	16,0	15,9	15,9	15,6	15,0	14,7	14,3
% des travailleurs qui sont des travailleurs autonomes	15,0	15,8	15,5	15,7	16,1	17,1	17,2	16,9	16,2
% des personnes occupées travaillant plus de 40 heures par semaine ²	20,3	21,0	21,7	21,7	21,2	18,9	18,9	18,4	18,0
% des travailleurs occupant un emploi temporaire ou contractuel	--	--	--	--	--	11,4	11,8	12,1	12,5
% des étudiants à temps plein occupés durant l'été	52,4	49,9	50,3	50,2	47,9	45,7	47,2	48,8	50,9
<i>Taux de chômage (%)</i>	11,2	11,4	10,4	9,4	9,6	9,1	8,3	7,6	6,8
Hommes de 15 à 24 ans	19,6	19,6	17,9	16,3	16,9	17,1	16,6	15,3	13,9
Hommes de 25 à 54 ans	10,7	10,6	9,6	8,7	8,9	8,0	7,2	6,5	5,7
Femmes de 15 à 24 ans	14,3	14,3	13,5	13,0	13,7	15,2	13,6	12,6	11,3
Femmes de 25 à 54 ans	9,2	9,9	9,0	8,2	8,5	7,6	6,9	6,3	5,8
Population ayant au plus un diplôme d'études secondaires	14,0	14,2	13,1	12,2	12,4	12,1	11,2	10,3	9,3
Population ayant un diplôme d'études postsecondaires	9,3	9,6	8,9	7,9	8,1	7,4	6,5	5,9	5,2
Population ayant un grade universitaire	5,5	5,9	5,4	4,9	5,2	4,8	4,4	4,3	3,9
ÉDUCATION									
Nombre total d'inscriptions dans les écoles primaires et secondaires (en milliers)	5 284,1	5 327,8	5 362,8	5 430,8	5 414,5	5 386,3	--	--	--
Taux d'obtention de diplôme à l'école secondaire (%)	73,2	74,6	71,5	74,8	74,7	74,4	--	--	--
<i>Inscription à des études postsecondaires (en milliers)</i>									
Collège communautaire, temps plein	364,6	369,1	379,9	391,2	397,3	398,6	403,5	--	--
Collège communautaire, temps partiel	103,6	98,4	90,8	87,7	87,1	91,6	91,4	--	--
Université, temps plein ³	569,5	574,3	575,7	573,2	573,2	573,1	580,3	--	--
Université, temps partiel ³	316,2	300,3	283,3	273,2	256,1	249,7	246,0	--	--
% de la population de 18 à 24 ans inscrite à temps plein dans un établissement d'études postsecondaires	32,6	33,4	33,9	34,3	34,6	34,3	34,4	--	--
% de la population de 18 à 21 ans inscrite dans un collège	23,0	23,5	24,2	24,7	24,7	24,6	24,7	--	--
% de la population de 18 à 24 ans inscrite dans une université ³	19,8	20,3	20,4	20,4	20,4	20,2	20,3	--	--
<i>Obtention d'un diplôme d'un collège communautaire (en milliers)</i>	92,5	95,2	99,0	97,2	101,0	105,0	--	--	--
<i>Obtention d'un baccalauréat ou d'un premier grade professionnel⁴ (en milliers)</i>	123,2	126,5	127,3	128,0	125,8	124,8	--	--	--
Agriculture et sciences biologiques	7 722	8 121	8 399	9 288	9 664	10 079	--	--	--
Éducation	21 079	21 123	21 277	21 421	20 638	19 374	--	--	--
Génie et sciences appliquées	8 309	8 799	9 098	9 415	9 138	9 255	--	--	--
Beaux-arts et arts appliqués	4 049	4 189	4 194	4 142	4 105	4 276	--	--	--
Professions et emplois de la santé	7 778	7 970	8 375	8 633	8 837	8 620	--	--	--
Sciences humaines et reliées	16 706	16 643	16 127	15 889	15 014	14 721	--	--	--
Mathématiques et sciences physiques	6 580	6 816	7 142	7 005	7 091	7 239	--	--	--
Sciences sociales	47 844	49 172	49 035	48 422	47 751	47 760	--	--	--

-- Données non disponibles.

1. 1996 est une moyenne sur huit mois (janvier à août). Les données après 1996 ne sont pas comparables à celles des années précédentes.

2. Heures habituellement travaillées à l'emploi principal par les travailleurs de 25 ans et plus.

3. Inclut les prédiplômés et les diplômés.

4. Inclut les champs d'études non déclarés.

Sources : *Revue chronologique de la population active*, 1999 (produit n° 71F0004XCB au catalogue de Statistique Canada) et *Éducation au Canada*, 1999 (produit n° 81-229-XPB au catalogue de Statistique Canada).

Plan de leçon pour l'article « **Les modèles de bénévolat durant le cycle de vie** »

Objectif

- Examiner l'importance que revêt le bénévolat, tant pour l'individu que pour la société.

Méthode

1. Menez un sondage pour déterminer le nombre d'élèves de la classe qui ont effectué du travail bénévole. Demandez-leur de décrire brièvement où ils travaillaient et en quoi consistait leur bénévolat.
2. Demandez aux élèves de parler de la participation de leurs parents, peut-être même de celle de leurs grands-parents, à des activités bénévoles. Chaque génération peut avoir des raisons différentes d'offrir du temps à titre gracieux. Demandez-leur s'ils observent des modèles concernant le type de personnes qui font du bénévolat et les raisons qui les motivent.
3. Demandez aux élèves de nommer, d'après leur propre expérience, certains des avantages et des inconvénients du bénévolat.
4. Selon cet article, il existe un lien entre le bénévolat et la connectivité sociale. De quelle façon le bénévolat a-t-il contribué à élargir le cercle de vos connaissances? Est-ce que la plupart de ces interactions étaient socialement restreintes ou élargies? Expliquez vos réponses.
5. Expliquez dans vos propres mots les raisons pour lesquelles le bénévolat est important pour la société. Imaginez ce qu'il arriverait si tous les bénévoles décidaient demain de mettre fin à leurs activités de bénévolat.

Autres ressources utiles

- Pour obtenir plus de renseignements, consultez *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : Points saillants de l'Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation*, produit n° 71-542-XPB au catalogue de Statistique Canada. Cette publication est également disponible sur le site Web de Statistique Canada.

Partagez vos idées!

Y a-t-il des leçons s'inspirant de *TSC* que vous aimeriez partager avec d'autres enseignants? Envoyez-nous vos leçons et nous vous ferons parvenir les leçons s'inspirant de *TSC* que nous avons reçues. Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec votre représentant régional en matière d'éducation de Statistique Canada au 1 800 263-1136 ou avec Joel Yan, équipe des ressources éducatives, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. Téléphone : 1 800 465-1222. Télécopieur : (613) 951-4513. Internet (courrier électronique) : yanjoel@statcan.ca. On peut se renseigner quant au soutien régional en matière d'éducation à l'adresse Internet suivante : http://www.statcan.ca/francais/edu/reprs-tea_f.htm.

NOTA :

Vous pouvez photocopier le « Carnet du personnel enseignant » ou tout autre article de *Tendances sociales canadiennes* pour les utiliser en classe.

Que mangent les Canadiens?

Vous êtes nutritionniste, analyste de l'industrie agro-alimentaire, spécialiste en études de marché ou un consommateur qui a besoin de renseignements sur ce que mangent les Canadiens. Pour en savoir plus long sur cette question, voici donc la publication **Consommation des aliments au Canada**.

Cette publication, présentée en deux parties, offre:

- une couverture détaillée sur les tendances de la consommation de plusieurs aliments et boissons;
- des données sur la production agricole, la transformation et les importations d'aliments;
- des renseignements sur les quantités exportées, les quantités utilisées par les transformateurs et les quantités gardées dans les entrepôts;
- des données couvrant une période de quinze années;
- des analyses et des graphiques démontrant les tendances et les changements dans les habitudes alimentaires.

Quelle quantité de viandes, de fromages et d'autres produits laitiers mangent les Canadiens? Est-ce qu'ils boivent plus de lait à faible teneur en matières grasses? Quelle quantité d'alcool, de thé et de café boivent-ils? Est-ce que la consommation de sucre, d'œufs, de riz et de noix a changé? Si ces questions vous intéressent, la *Partie I* (n° 32-229-XPB

au catalogue) répondra à vos besoins. La *Partie II* (n° 32-230-XPB au catalogue) livre des renseignements sur les tendances de la consommation de fruits, de légumes, de poissons, de beurre et d'huiles à salade. Chaque publication coûte 35 \$ et contient maintenant les tableaux de données pour tous les produits. Au Canada, veuillez ajouter **soit** la TPS et la TVP en vigueur, **soit** la TVH. Frais de port : Aucuns frais pour les envois au Canada. Pour les envois à destination des États-Unis, veuillez ajouter 6 \$ pour chaque publication. Pour les envois à destination des autres pays, veuillez ajouter 10 \$ pour chaque publication.

Pour en savoir plus sur la **Consommation des aliments au Canada, Parties I et II**, téléphonez sans frais à la Division de l'agriculture de Statistique Canada au **1 800 465-1991**.

Pour commander, écrivez à Statistique Canada, Division de la diffusion, Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario), K1A 0T6, Canada, ou communiquez avec le Centre de consultation de Statistique Canada le plus près de chez vous et dont l'adresse figure dans la présente publication.

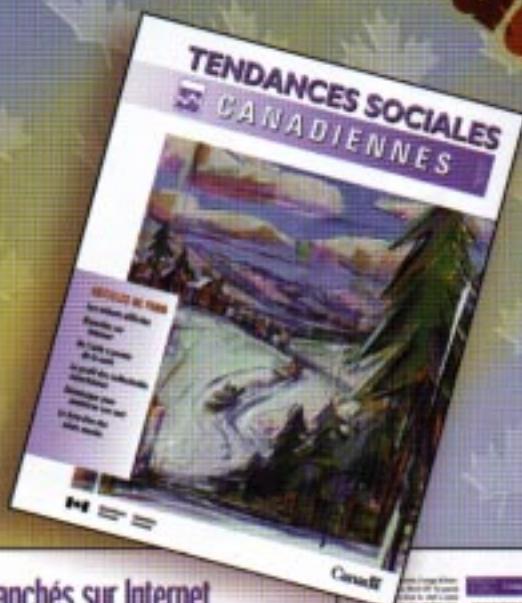
Vous pouvez aussi commander par télécopieur au **1 877 287-4369** ou téléphoner sans frais au **1 800 267-6677** et porter les frais à votre compte Visa ou MasterCard.

Par courriel : order@statcan.ca

Un outil indispensable pour connaître les tendances des activités qui concourent à l'alimentation des Canadiens.



Pleins feux sur les Canadiens



Branchés sur Internet

par Paul Béliveau et Joceline O'Brien

Vous êtes-vous déjà demandé comment le type de travail que vous faites change au fil du temps? Les nouvelles technologies ont-elles changé votre façon de travailler? Comment les nouvelles technologies ont-elles affecté votre façon de travailler? Comment les nouvelles technologies ont-elles affecté votre façon de travailler? Comment les nouvelles technologies ont-elles affecté votre façon de travailler?

Les indicateurs sociaux

Les indicateurs sociaux sont des statistiques qui mesurent le bien-être de la population. Ils sont utilisés pour évaluer les progrès réalisés dans le domaine du développement humain et pour identifier les besoins de la population.

Les indicateurs sociaux en bref

Les indicateurs sociaux sont des statistiques qui mesurent le bien-être de la population. Ils sont utilisés pour évaluer les progrès réalisés dans le domaine du développement humain et pour identifier les besoins de la population.

Les indicateurs sociaux en bref

Les indicateurs sociaux sont des statistiques qui mesurent le bien-être de la population. Ils sont utilisés pour évaluer les progrès réalisés dans le domaine du développement humain et pour identifier les besoins de la population.

La société évolue rapidement. Et vous devez constamment chercher à demeurer au fait des questions et des tendances sociales importantes qui touchent chacun de nous. **Tendances sociales canadiennes** vous aide à relever ce défi avec succès en vous présentant une analyse sociale à la fois dynamique et d'une valeur inestimable dans un texte clair, concis et fort compréhensible.

Chaque numéro de ce populaire trimestriel de Statistique Canada s'intéresse à des éléments clés de la vie canadienne tels que l'emploi, l'immigration, la famille en transition et le niveau de vie. De lecture facile, les articles qu'on y trouve puisent dans une foule de sources de données démographiques, sociales et économiques. Des

tableaux et des graphiques en illustrent les points saillants. Un tableau des indicateurs sociaux permet de suivre l'évolution des choses.

Les professionnels des sciences sociales, les chercheurs, les analystes du monde des affaires et des politiques, les enseignants, les étudiants et le grand public se fient à **Tendances sociales canadiennes**. Vous abonner aujourd'hui vous aidera à rester à la fine pointe du changement, à évaluer la conjoncture sociale, à planifier des programmes ou des services et plus encore!

Visitez la section « En profondeur » de notre site Web à www.statcan.ca pour consulter certains des articles publiés récemment.

Abonnez-vous aujourd'hui! Vous ne saurez vous passer d'un seul numéro!

Seulement 36 \$ par année. Au Canada, veuillez ajouter soit la TPS et la TVP en vigueur, soit la TVH. Frais de port : Aucune frais pour les envois au Canada. Pour les envois à destination des États-Unis, veuillez ajouter 24 \$. Pour les envois à destination des autres pays, veuillez ajouter 40 \$. Pour commander **Tendances sociales canadiennes** (n° 11-008-XP7 au cat.), écrivez à Statistique Canada, Division de la diffusion, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario), K1A 0T6, Canada. Ou communiquez avec le Centre de consultation régional le plus près (voir la liste figurant dans la présente publication). Vous pouvez passer votre commande par télécopieur au 1 877 287-4369, par téléphone au 1 800 267-6877 ou par courriel à order@statcan.ca. Abonnez-vous sur notre site Web à la version téléchargeable (n° 11-008-XIF au cat.) pour seulement 27 \$ par année (taxes en sus, s'il y a lieu). URL : www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/feopub_f.cgi



Statistique Canada

Statistics Canada

Canada